



APCAM/MSU/USAID

Projet de Mobilisation des  
Initiatives en matière de  
Sécurité Alimentaire au Mali –  
Phase II (PROMISAM - II)

MICHIGAN STATE  
UNIVERSITY

## RAPPORT DEFINITIF DE L'ETUDE

### Evolution des exportations du bétail malien suite aux récentes crises

---

Côte d'Ivoire-2014

-----

**KOUABLE BI Bah Noël**  
**TRE BI Tré Christian Omer**



## SOMMAIRE

TABLEAUX .....	5
FIGURES .....	5
1.1 Contexte et justification .....	12
1.2 Objet de l'étude .....	13
1.3 Méthodologie .....	13
1.4 Le plan de l'Etude .....	14
III. STATISTIQUES ET PLACE DU BETAIL MALIEN DANS LA CHAINE D'APPROVISIONNEMENT NATIONALE .....	17
3.1 Evolution de la production du cheptel ivoirien de bovins et de petits ruminants .....	17
3.1.1 Evolution du cheptel national .....	17
3.1.2 Production nationale de viande et d'abats .....	19
3.2 Evolution de la consommation domestique .....	21
3.3 Evolution des prix .....	22
3.3.1 Prix moyen des animaux vivants par espèce (bovins, ovins, caprins) sur le marché local .....	22
3.3.2 Evolution des prix moyen du kilogramme des viandes (bœuf, mouton, viande de chèvre) .....	22
3.4 Evolution des importations liées à la Tabaski ou Ramadan par origine .....	26
3.5 Evolution des importations par type et par origine (sous régionale, extrarégionales) .....	27
3.6 Evolution de la part du bétail malien dans les importations .....	28
IV. IDENTIFICATION DES CHOCS MAJEURS (SOCIOLOGIQUES, CLIMATIQUES ET ECONOMIQUES) ET LEURS EFFETS SUR LES EXPORTATIONS DE BETAIL .....	29
4.1 Identification des principaux chocs (période, durée, ampleur) .....	29
4.2 Croisement statistiques et graphiques entre chocs et principales variables de la filière d'importation du bétail malien (consommation, importations, prix, coûts de commercialisation) .....	30
4-2-1 Impact des chocs sur les importations du bétail du Mali .....	30
4-2-2 Consommation .....	31
V. PERCEPTION DES ACTEURS SUR LES EFFETS DES CHOCS ET L'EVOLUTION DES PRINCIPALES VARIABLES DE LA FILIERE D'IMPORTATION DU BETAIL MALIEN .....	33
5.1 Evolution des circuits et axes d'importation, saisonnalité, politiques sectorielles et commerciales .....	33
5.1.1 Typologie du marché à bétail .....	33
5.1.2 Politiques sectorielles et commerciales .....	33
5.1.3 Circuits et axes d'importations .....	35

Circuit de commercialisation .....	36
5.2 Evaluation des contraintes d’approvisionnement des importations d’origine malienne....	36
A la suite d’une concertation qui a eu lieu entre les acteurs et l’administration sur les causes des tracasseries rencontrées par les exportateurs du bétail des pays sahéliens, il est ressorti que les causes majeures sont les suivantes : .....	36
5.3 Perception des acteurs du marché par rapport à la qualité et la fiabilité de l’offre des animaux maliens.....	37
5.4 Amélioration à apporter sur la qualité du bétail malien ou tous autres éléments de la chaîne d’approvisionnement .....	37
5.5 Evaluation des offres concurrentes en termes de qualité et de fiabilité de l’offre .....	38
VI. PROPOSITIONS DE REFORME ET RECOMMANDATIONS .....	39
VII. CONCLUSION .....	41
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	43
ANNEXES .....	44

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>ANADER</b>	l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
<b>BNETD</b>	Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economiques des Etats De l'Afrique de l'Ouest
<b>CNO</b>	Centre National Ovin
<b>CNRA</b>	Centre National de Recherche Agronomique
<b>CONFENABVI-AO</b>	Confédération des Fédérations Nationales de filière Bétail et Viande des pays de l'Afrique de l'Ouest
<b>DPP</b>	Direction de la Planification et des Programmes
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>FENACOBVI-CI</b>	Fédération Nationale des Coopératives de la Filière Bétail et Viande de Côte d'Ivoire
<b>FIRCA</b>	Fonds Interprofessionnel pour la recherche et le Conseil Agricole
<b>FNUAP</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>LANADA</b>	Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole
<b>MIRAH</b>	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
<b>NEPAD</b>	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
<b>ONUCI</b>	Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PASA</b>	Programme d'Ajustement Structurel Agricole
<b>PDDAA</b>	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PID</b>	Plan d'Investissement Détaillé
<b>PNIA</b>	Programme National d'Investissement Agricole
<b>PNSO</b>	Programme National de Sélection Ovine
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>SITARAIL</b>	Société Internationale de Transport Africain par Rail
<b>SODEPRA</b>	Société de Développement des Productions Animales
<b>TEC</b>	Tarif extérieur commun
<b>UEMOA</b>	Union Economique et monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## TABLEAUX

<b>Tableau 1</b>	Evolution du cheptel national (milliers de têtes)
<b>Tableau 2</b>	Production nationale de viande et d'abats
<b>Tableau 3</b>	Evolution de la Consommation des produits d'élevage (Tonnes)
<b>Tableau 4</b>	Couverture globale de la production nationale et des importations de la viande et des abats
<b>Tableau 5</b>	Disponibilité apparente par tête d'habitants selon l'espèce (kg/hb/an)
<b>Tableau 6</b>	Proportion « nationale » de viande et abats par espèce (%)
<b>Tableau 7</b>	Prix moyens indicatifs de la viande à la cheville à l'abattoir de » Port-Bouët-Abidjan, 2012
<b>Tableau 8</b>	Evolution des importations liées à la Tabaski ou Ramadan par origine
<b>Tableau 9</b>	Importation annuelle de bétails vifs par espèce (Nombre de têtes)
<b>Tableau 10</b>	Volume des Importations annuelles de viandes, abats et dérivés
<b>Tableau 11</b>	Bétail vif par pays de provenance de 2004 à 2011 (Nombre de têtes)

## FIGURES

<b>Graphique1</b>	Evolution des importations du bétail en Côte d'Ivoire
<b>Graphique 2</b>	Evolution des exportations du bétail malien en Côte d'Ivoire
<b>Graphique 3</b>	Evolution de la consommation de viande en Côte d'Ivoire

## RESUME EXECUTIF

La base de l'économie Ivoirienne est constituée par l'agriculture qui emploie les 2/3 de la population active et qui contribue au PIB total pour 34 % et à 66 % aux recettes d'exportation. L'élevage reste encore une activité économique secondaire, avec une contribution d'environ 4,5 % au PIB agricole et 2 % au PIB total. L'élevage constitue, néanmoins, une activité importante qui concerne un grand nombre d'éleveurs.

Depuis 1960, la politique ivoirienne en matière d'élevage était limitée à la création de stations et centres d'élevages. L'approvisionnement en viande est historiquement lié au flux de bétail vif en provenance des pays sahéliens. Les difficultés d'approvisionnement en viande dues à la sécheresse de 1972-1973 dans les pays sahéliens ont poussé l'Etat à faire de l'élevage une priorité nationale. Cette politique s'est traduite par la création en 1972, de l'ex-Société de Développement des Productions Animales (SODEPRA) ;

Pendant deux décennies (1970-1990), le développement de l'élevage a été considérable. Le Nord de la Côte d'Ivoire a bénéficié d'un important programme d'aménagements pastoraux qui a facilité la croissance du cheptel bovin.

Dès 1990, le Programme d'Ajustement Structurel Agricole (PASA), a induit de nombreuses réformes qui ont conduit l'Etat à se désengager des secteurs productifs au profit du secteur privé ; Ceci s'est soldé par la dissolution en 1993, de la SODEPRA et la création du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), du Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole (LANADA), du Fonds Interprofessionnel pour la recherche et le Conseil Agricole (FIRCA) et la libéralisation de la profession vétérinaire.

La crise survenue le 19 septembre 2002 a anéanti les résultats des efforts consentis pendant plusieurs années pour le développement de l'élevage en Côte d'Ivoire.

Tributaire du commerce international en matière d'approvisionnements en produits animaux, la Côte d'Ivoire importe globalement 60% et 95% de ses besoins en viande et en lait, respectivement. Le pays a initié l'élaboration de stratégies pour améliorer l'environnement de la production en vue de stimuler l'offre domestique, afin de réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

L'évolution des échanges intra-régionaux et extra-régionaux est associée à un taux d'ouverture total de 39 %, selon le Club du Sahel/ OECD (1998). Mais le taux d'ouverture de la région au reste du monde est évalué à 30 % et le commerce régional contribuerait à 22 % des importations.

L'analyse des flux physiques des échanges dans les pays de la sous-région montre une certaine interdépendance entre pays sahéliens et côtiers. Ainsi trois grands bassins

commerciaux traditionnels des produits animaux existent depuis de longue date. Les flux vont des pays sahéliens aux pays côtiers.

Les pays présentent des situations contrastées suivant l'évolution de la demande, dont la tendance des dernières années est à la baisse pour les deux plus importants importateurs que sont la Côte d'Ivoire et le Nigeria.

Les échanges intra-régionaux du Mali au cours des dernières années vers le Sénégal et la Côte d'Ivoire permettent de fixer une idée sur la nature, les volumes et la valeur monétaire des produits animaux commercialisés entre un pays sahélien et ses deux voisins respectivement sur le golfe de Guinée et la façade atlantique.

En terme de production de cheptel ivoirien de bovins et de petits ruminants, Il convient de retenir que d'une façon globale, l'on enregistre de 2010 à 2011 une dépréciation de son taux de croissance.

La consommation de viande bovine est passée de 99 060 t en 2008 (3,59 kg/habitant/an) à 88 680 t (4,02 kg/habitant/an) en 2010 avant de connaître une chute en 2011 et passé à 75210 t (3,33 kg/habitant/an).

La consommation de la viande de bovins et de petits ruminants a chuté en 2011 à cause de la crise postélectorale. Les prix moyens des animaux ont varié en fonction de l'âge, du sexe et du format et en événementiels.

L'approvisionnement de la Côte d'Ivoire en viande bovine, ovine et caprine a toujours été assuré par les importations de bétail vif en provenance des Etats sahéliens et des découpes des pays extra-africains.

*Importations régionales* : La Côte d'Ivoire importe du bétail sur pied essentiellement à partir des pays sahéliens que sont le Mali, le Burkina Faso et dans une moindre mesure le Niger.

*Importations extrarégionales*: Les importations de viandes, abats et dérivés congelés extra-africaines pour l'approvisionnement du marché ivoirien proviennent essentiellement des pays membres de l'Union Européenne suivie de l'Amérique Latine.

Au niveau de l'approvisionnement, les tensions au Nord Mali ont perturbé le commerce intra régional de bétail du Mali selon l'évaluation de l'USAID en Mai 2012 en raison des difficultés d'alimentation des animaux et de l'indisponibilité des soins vétérinaires

La Côte d'Ivoire a connu trois grands chocs qui ont impacté sa politique de développement de l'élevage et ses relations commerciales avec les pays de l'hinterland :

- les différentes sècheresses au sahel (1972-1973 et 1984-1985) ;
- la crise économique des années 1990 ;
- la décennie de crise qu'a connue la Côte d'Ivoire.

En plus de ces trois grands chocs, **la dévaluation du FCFA en 1994** a également impacté le volume des importations du bétail des pays sahéliens.

La flambée actuelle des prix des animaux est essentiellement due au coût de production élevé dans les pays producteurs. En effet les aliments étant très chers à cause de la sécheresse, les charges se sont répercutées sur chaque animal produit.

Le commerce du bétail sur pied en Côte d'Ivoire est globalement structuré autour de trois (3) grandes catégories de marchés: les marchés de collecte; les marchés de transit; les marchés terminaux de consommation et de (re)distribution. Les circuits transfrontaliers de commercialisation du bétail sur les marchés terminaux d'Abidjan et de Bouaké fonctionnent selon deux (2) formes organisationnelles : des correspondants ou des parents de l'exportateur de bétail,

L'entrée des bovins en Côte d'Ivoire en provenance des pays du Sahel se fait principalement par la voie terrestre (routière). Quant aux petits ruminants la voie ferroviaire assure la majorité des importations.

L'approvisionnement du bétail en provenance du Mali se fait sans grande difficulté. Les tracasseries sont moindres par contre les éleveurs ont fait face à une forte insécurité au lendemain de la crise qu'a traversée la Côte d'Ivoire. Ils ont été victimes de vols et de braquages. Actuellement cette situation est en amélioration constante.

Pour ce qui concerne la qualité des bovins, en provenance des pays du sahel, ceux provenance du Burkina sont plus prisés que ceux du Mali avec un coût plus élevé pour ceux-ci. Par contre, concernant les petits ruminants, les animaux en provenance du Mali sont beaucoup prisés par les acteurs.

La qualité de la viande produite au Burkina Faso est due à l'amélioration de leur système d'élevages; l'embouche est plus développée et donne des animaux bien traités.

L'amélioration essentielle doit porter sur la qualité des systèmes d'élevage adopté au niveau du Mali. La disponibilité de fourrage de qualité pourrait améliorer la qualité de la viande. L'accessibilité des élevages aux services vétérinaires doit être améliorée et renforcée.

Pour prendre en compte les mutations intervenues au niveau national et international, la Côte d'Ivoire a élaboré, en collaboration avec les partenaires au développement le Plan d'Investissement Détaillé (PID) pour la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) 2010-2015 qui permet à la Côte d'Ivoire de disposer d'un document unique de programme d'investissement dans le secteur agricole y compris l'élevage, et ce conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.



En guise de recommandations, il faut noter :

➤ **En faveur d'échange plus accrus du bétail malien vers la Côte d'Ivoire**

- le Retour définitif d'une paix durable pour un climat socio-politique normalisé au Mali
- la sécurisation des convois de part et d'autre des frontières maliennes et ivoiriennes pour éviter les tracasseries routières ;
- l'implication des institutions bancaires dans les transactions pour éviter la manipulation des fonds et pour une sécurisation des revenus des marchands de bétail sur le chemin de retour ;
- l'amélioration de la qualité des systèmes d'élevage;
- la disponibilité de fourrage de qualité pourrait améliorer la qualité de la viande.
- l'amélioration et le renforcement de l'accessibilité des élevages aux services vétérinaires.

➤ **En faveur d'un développement de l'élevage en Côte d'Ivoire**

La mise en œuvre de la stratégie de développement de l'élevage issu du PNIA qui contribuera à l'atteinte du résultat stratégique (2) du PND 2012-2015 : «La création de richesses nationales est accrue, soutenue et les fruits de la croissance repartis dans l'équité». L'obtention de ce résultat stratégique passe par la réalisation d'un ensemble de résultats déclinés selon les quatre axes d'intervention suivants :

- Amélioration de la productivité et de la compétitivité,
- développement des filières,
- renforcement des capacités des parties prenantes au développement du secteur et
- renforcement de la gouvernance et de l'intégration sous régionale du secteur.

## I. INTRODUCTION

La base de l'économie Ivoirienne est constituée par l'agriculture qui emploie les 2/3 de la population active et qui contribue au PIB total pour 34 % et à 66 % aux recettes d'exportation. L'élevage reste encore une activité économique secondaire, avec une contribution d'environ 4,5 % au PIB agricole et 2 % au PIB total. L'élevage constitue, néanmoins, une activité importante qui concerne un grand nombre d'éleveurs (plus de 360 000 personnes, RNA 2001) et concourt : (i) au renforcement de la sécurité alimentaire, (ii) à la diversification et à l'augmentation des revenus des éleveurs, (iii) à la préservation et à l'amélioration de l'environnement, en particulier par le développement de l'association agriculture-élevage.

Depuis 1960, la politique ivoirienne en matière d'élevage était limitée à la création de stations et centres d'élevages (ranch de Sipilou en 1964). L'approvisionnement en viande est historiquement lié au flux de bétail vif en provenance des pays sahéliens. Les difficultés d'approvisionnement en viande dues à la sécheresse de 1972-1973 dans les pays sahéliens ont poussé l'Etat à faire de l'élevage une priorité nationale. Cette politique s'est traduite par la création en 1972, de l'ex-Société de Développement des Productions Animales (SODEPRA) qui était chargée de la recherche, de la vulgarisation, de la conception et de la mise en œuvre de tous les projets et programmes du secteur des productions animales. La réalisation de nombreux projets d'élevage de 1972 à 1994 à travers l'ex-SODEPRA, a permis d'atteindre des résultats probants.

Pendant deux décennies (1970-1990), le développement de l'élevage a été considérable. La production de viande a été multipliée par 2,5 et celle des œufs par 4,6. Le Nord de la Côte d'Ivoire a bénéficié d'un important programme d'aménagements pastoraux qui a facilité la croissance du cheptel bovin.

La sélection de la race bovine N'Dama et celle du mouton Djallonké ont été entreprises. L'utilisation des intrants zootechniques et sanitaires a été largement vulgarisée à travers tout le dispositif d'encadrement de l'ex-SODEPRA. Les actions menées pendant ces deux décennies ont contribué à la naissance d'une mentalité "élevage" chez le paysan et à un début de structuration du secteur dans un pays où l'élevage n'était, et n'est toujours pas, une tradition bien établie.

Dès 1990, le Programme d'Ajustement Structurel (PAS), mis en place pour résoudre la crise économique, s'est étendu à tous les secteurs. Au niveau agricole, le Programme d'Ajustement Structurel Agricole (PASA) a induit de nombreuses réformes qui ont conduit l'Etat à se désengager des secteurs productifs au profit du secteur privé.

Le désengagement de l'Etat des activités de production et de commercialisation au profit du secteur privé, s'est traduit, pour les ressources animales, par la dissolution en 1993, de la SODEPRA et la création de structures de recherche telles que le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), de vulgarisation, l'Agence Nationale d'Appui au

Développement Rural (ANADER), d'analyse et de diagnostic, le Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole (LANADA), de financement et du conseil Agricole, le Fonds Interprofessionnel pour la recherche et le Conseil Agricole (FIRCA) et la libéralisation de la profession vétérinaire.

Après plusieurs décennies, la mise en œuvre de cette politique est restée timide. En plus, les différentes crises qu'a connues le pays n'ont pas amélioré la situation.

La crise survenue le 19 septembre 2002 a anéanti les résultats des efforts consentis pendant plusieurs années pour le développement de l'élevage en Côte d'Ivoire. De nombreux élevages privés ont été détruits et les infrastructures de production en grande partie situées en ex-zone CNO (Centre - Nord - Ouest) ont été détruites. Les éleveurs ont subi la crise de plein fouet avec leur cheptel pillé et dispersés. Les ressources sont sinistrées et les conditions de vie difficiles. Les acquis de la politique nationale de sélection et de multiplication en ranches, stations et dans les élevages ont quasiment disparu. Le patrimoine génétique national et les aménagements et infrastructures agro-pastoraux réalisés, notamment barrages, blocs fourragers, complexes zootechnico-sanitaires ont subi de très importants dégâts et pertes par des pillages. Le conseil, le suivi des élevages par les structures d'Etat ou par les structures privées et les autres appuis ont été interrompus, sinon délayés dans le nouvel environnement instable.

La Côte d'Ivoire est fortement tributaire du commerce international en matière d'approvisionnements en produits animaux. En effet, le pays importe globalement 60% et 95% de ses besoins en viande et en lait, respectivement.

Selon l'analyse du BNETD (Rapport provisoire, Septembre 2012) relative aux importations de bétail par la Côte d'Ivoire, le Mali est le principal fournisseur de la Côte d'Ivoire en bovins sur pied avec des volumes en progression. Depuis le déclenchement de la crise, la Côte d'Ivoire est devenue le deuxième importateur de bovins sur pied du Mali après le Sénégal d'après les statistiques de l'étude ATP sur la chaîne des valeurs de la filière bétail/viande en 2008, suivi du Nigéria qui y a dépêché des missions de prospection du marché.

Aussi, une perturbation dans sa chaîne d'approvisionnement affecte-t-elle inéluctablement les niveaux de consommation avec une tendance à la hausse des prix aussi bien des animaux vivants que de la viande, sur les marchés locaux.

Par ailleurs, pour résorber le déficit en protéines animales qui est une préoccupation majeure dans le secteur de l'élevage, l'Etat de Côte d'Ivoire a initié l'élaboration de stratégies pour améliorer l'environnement de la production en vue de stimuler l'offre domestique, et au demeurant de réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur en produits animaux.

## 1.1 Contexte et justification

Avec un cheptel estimé en 2010 par la CPS à 9,16 millions de bovins, 11,86 millions d'ovins et 15,52 millions de caprins, le Mali est le plus grand pays d'élevage de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et le deuxième de la Communauté des État d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) après le Nigéria. En plus de l'importance de son cheptel et de ses atouts, la longue tradition agropastorale du Mali donne à l'élevage une place importante dans l'économie du pays. En effet, le secteur de l'élevage occupe la troisième place des produits d'exportation après l'or et le coton. Bien que la productivité des troupeaux soit encore faible, l'élevage contribue pour près de 14% au produit intérieur brut et constitue une source significative de subsistance pour 80% de la population. Le taux d'exploitation du bétail est de l'ordre de 14% pour les bovins et 34 pour cent pour les petits ruminants. Le bétail malien fait l'objet d'exportation dans les pays limitrophes du Mali, à savoir la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Burkina Faso, le Sénégal, la Guinée, le Niger, la Mauritanie et l'Algérie pour les camelins.

Avec les changements climatiques, le secteur de l'élevage au Mali a été durement affecté. Les sécheresses intermittentes, les inondations souvent destructrices, l'augmentation des températures, le tarissement précoce des marres, la baisse de la nappe phréatique et la réduction des pâturages et des productions fourragères sont des exemples d'effets directs et indirects des changements climatiques sur le secteur de l'élevage, la production et les exportations du bétail malien. Avec l'accroissement de la population et la pression exercée sur les ressources pastorales, la transhumance est devenue de plus en plus difficile, les couloirs de passages se sont rétrécis, les feux de brousse sont plus fréquents que par le passé. Il est devenu aujourd'hui important pour les éleveurs, les investisseurs et les décideurs politiques de prêter plus d'attention au traitement des aliments pour animaux. Les sécheresses des années 1973, 1985, 2005 et 2010 ont entraîné une réduction significative du cheptel et des ventes sur les marchés. Le constat est que le centre de gravité des activités d'élevage jadis situé dans les pays sahéliens s'est progressivement déplacé vers le nord des pays côtiers.

L'éclatement de la crise ivoirienne en 2002 a également occasionné un ralentissement, voire un arrêt des exportations, notamment de bétail, du Mali vers la Côte d'Ivoire. La normalisation de la situation et le dénouement de la crise politique en 2010 a permis au commerce du bétail de reprendre son cours. Cependant, il demeure toujours difficile de saisir les changements induits (en chiffres) par ce dénouement. Certains opérateurs maliens ont cherché d'autres débouchés et certains opérateurs de la sous-région ont été affectés positivement, d'autres négativement. Avec la Guinée, les remous politiques et ses effets sur la convertibilité du Sily en FCFA ont également entaché le sens des flux entre les deux pays. C'est à partir de l'année 2002 que les responsables de la filière bétail de la Guinée et du Mali sous l'initiative du réseau des opérateurs économiques de l'Afrique de l'Ouest, ont procédé à l'ouverture du marché guinéen pour le bétail malien. Avec le Sénégal, l'ouverture et la mise en service de la route bitumée Bamako-Dakar en 2006, a permis un accroissement significatif des échanges entre les 2 pays sans que l'on puisse en saisir l'ampleur. Avec la crise politique qui prévaut au Mali notamment l'occupation de sa partie nord, ce sont d'importants flux de populations (humaines et animales) qui ont fui les aléas et l'insécurité pour aller chercher des

refuges, des pâturages et des services vétérinaires dans le sud. Les marchés du bétail , de même que les corridors traditionnels de transhumance ont été perturbés.

La disponibilité des données statistiques sur le commerce de bétail entre le Mali et ses voisins demeurent donc un facteur limitant pour la promotion du secteur et la planification des activités de développement.

## **1.2 Objet de l'étude**

Cette étude vise à cerner l'évolution du commerce du bétail malien (bovins, ovins, caprins) avec la Côte d'Ivoire au cours des dix dernières années. Elle vise spécifiquement à évaluer les effets des changements climatiques et des perturbations socio-militaro-politiques sur le commerce du bétail entre le Mali et la Côte d'Ivoire, à faire des propositions en vue d'une revitalisation de l'approvisionnement du marché ivoirien en an bétail malien.

## **1.3 Méthodologie**

L'étude a reposé sur la recherche documentaire et des enquêtes à passage unique auprès des différents acteurs de la filière bétail viande ivoirienne.

La revue documentaire a permis de faire ressortir les acquis, les contraintes et les opportunités aux différents stades de la filière depuis 2000 ; elle a également permis de mettre en évidence les résultats des politiques initiées par les pouvoirs publics. En somme, la revue documentaire a permis d'avoir une première approximation de l'état des lieux du secteur bétail viande en Côte d'Ivoire et des échanges avec les pays de l'hinterland.

Les données recueillies proviennent des différents documents officiels consultés sur internet et auprès des différentes institutions nationales , internationales et de l'administration , notamment de l'Annuaire des Statistiques des Productions Animales et des Ressources Halieutiques (Direction de la Planification et des Programmes) publié au mois de Décembre 2010 , avec la collaboration de l'Institut National de la Statistique en Côte d'Ivoire, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Multinational de Renforcement des Capacités Statistiques (PMRCS) 2009-2010 financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers AFRISTAT.

Les enquêtes ont permis de dégager les perceptions des acteurs de la filière et les attentes des différents acteurs du secteur sur les exportations du bétail malien. Elles ont été conduites sous formes d'entretiens de groupe et d'interviews individuelles. Les entretiens de groupe ont servi à dégager les grandes perceptions de la chaine d'approvisionnement du bétail (causes des dysfonctionnements dans le secteur, sources de financement, tracasseries routières, perspectives,...etc.). Les enquêtes auprès des acteurs individuels ont permis de capter les éléments qui, autrement, pourraient être dilués dans les entretiens de groupe ; elles

ont permis surtout d'approfondir certains résultats de la revue documentaire et des entretiens de groupe.

Les enquêtes (entretiens de groupe, interviews individuelles) ont été conduites auprès des responsables en charge de l'élevage en Côte d'Ivoire, du Directeur de l'Abattoir d'Abidjan Port-Bouët, des bouchers, chevillards et transporteurs.

Le traitement des données a utilisé une approche descriptive destinée à calculer les paramètres statistiques (fréquences, moyennes) et à illustrer les données recueillies à l'aide de tableaux et graphiques.

#### **1.4 Le plan de l'Etude**

Il s'articule autour de points essentiels :

- la revue de la littérature ;
- les statistiques et place du bétail malien dans la chaîne d'approvisionnement nationale ;
- l'identification des chocs majeurs (sociopolitiques, climatiques et économiques) et leurs effets sur les exportations de bétail ;
- la perception des acteurs sur les effets des chocs et l'évolution des principales variables de la filière d'importation du bétail malien ;
- la proposition de réformes et Recommandations ;
- les recommandations
- les conclusions.

## II. REVUE DE LA LITTERATURE

L'évolution des échanges intra-régionaux et extra-régionaux est associée à un taux d'ouverture total de 39 %, selon le Club du Sahel/ OECD (1998). Mais le taux d'ouverture de la région au reste du monde est évalué à 30 % et le commerce régional contribuerait à 22 % des importations. D'une manière générale, les tonnages de tous les produits animaux échangés sont en nette progression malgré une représentativité très faible dans les volumes mondiaux.

Trois grands bassins commerciaux traditionnels des produits animaux existent de longue date. Les flux vont des pays sahéliens aux pays côtiers. Cette tradition séculaire des échanges intra-régionaux a survécu aux multiples avatars sociopolitiques et économiques, avant tout à cause l'interpénétration des populations de la région, ce qui a conduit les pouvoirs publics à entreprendre la formalisation institutionnelle d'espaces communautaires tels que la CEDEAO et l'UEMOA.

L'analyse des flux physiques des échanges dans les pays de la sous-région montre une certaine interdépendance entre pays sahéliens et côtiers : les flux de céréales au cours de certaines périodes et de produits amylacés, vont surtout des pays côtiers vers ceux du Nord, ceux des produits animaux plus anciens, dans le sens inverse. Avant d'apprécier les conditions d'une intensification des échanges intra-régionaux, il est utile de caractériser les trois bassins d'échanges commerciaux connus (Boutonnet et al., 2000 ; Williams et al., 2004 ; Renard et al. 2004) :

- Le premier bassin d'échanges est composé des pays de la façade atlantique (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Guinée, Sierra Leone et Liberia). Cette zone se caractérise par la faiblesse des échanges avec les autres zones (quelques courants entre le Mali et le Sénégal ou entre le Mali et la Guinée), et par la faiblesse des échanges entre les pays de la zone eux-mêmes (hormis les ovins entre la Mauritanie et le Sénégal ou éventuellement entre le Sénégal et la Gambie).
- Le second bassin comprend le Mali, le Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire, le Ghana et le Togo. C'est le bassin central, qui est un pôle d'attraction pour les produits animaux consommés par la Côte-d'Ivoire et, à un moindre degré, par le Ghana, les échanges avec la zone 3 passant par le Togo.
- Le troisième bassin comprend le Niger, le Tchad, le Bénin, le Cameroun et le Nigeria. Le Nigeria et accessoirement le Cameroun sont des pôles d'attraction des produits animaux. Quelques courants proviennent de la zone 2 (Mali, Burkina Faso). D'autres courants moins fréquents peuvent aussi exister vers les pays d'Afrique du Nord en provenance du Niger et du Tchad.

Les échanges commerciaux sont plus importants en ce qui concerne la filière bétail- viande ; mais la presque totalité de ce commerce dans la région est actuellement réalisée à partir des animaux vivants, les politiques mises en place n'ayant pas été favorables au développement

de la transformation des produits animaux. Le marché est exclusivement basé sur la demande des pays côtiers tels que la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Nigeria, le Ghana,.....

Les pays présentent des situations contrastées suivant l'évolution de la demande, dont la tendance des dernières années est à la baisse pour les deux plus importants importateurs que sont la Côte d'Ivoire et le Nigeria. Malgré l'avantage des relations séculaires entre les populations, les échanges intra-régionaux ne sont pas toujours optimaux. L'offre des animaux vivants a été dans le passé très sujette aux crises de sécheresse, particulièrement celles des années 1970 et 1980. Les effets nets de la sécheresse et de la croissance démographique ont été un déclin du nombre de bovins par habitant dans les pays sahéliens principaux fournisseurs des pays côtiers. En revanche, ces effets ont été marginaux dans les pays importateurs selon Williams et al. (2004).

Les échanges intra-régionaux du Mali au cours des dernières années vers le Sénégal et la Côte d'Ivoire permettent de fixer une idée sur la nature, les volumes et la valeur monétaire des produits animaux commercialisés entre un pays sahélien et ses deux voisins respectivement sur le golfe de Guinée et la façade atlantique.

Le manque de statistiques désagrégées permettant d'appréhender les flux intra-régionaux réels est une contrainte majeure. Les services de statistiques nationaux sur le commerce n'enregistrent pas régulièrement ces échanges. En effet, il se pose un problème sérieux de collecte de statistiques dans l'espace UEMOA à la suite de la suppression des taxes sur les produits d'origine animale et de la mise en œuvre du Tarif extérieur commun (TEC).

D'une manière générale, les informations disponibles ne permettent pas de cerner la taille réelle du marché sous régional pour les animaux vivants. En effet, les flux d'approvisionnement pour chaque pays côtier sont généralement fonction des traditions d'échange et surtout de la position géographique par rapport aux pays fournisseurs, le transport apparaissant comme l'un des déterminants de la compétitivité de l'offre. A titre d'exemple, le coût de transport et de manutention du bétail sur pied représente entre 40 et 60 % de l'ensemble des frais de la commercialisation transfrontalière du bétail sur pied à l'exclusion du prix d'achat des animaux (William et al., 2004). En outre, même si elles sont en baisse, les importations de viandes extra-africaines (bovine, ovine/caprine et volaille) dans les pays côtiers représentent des parts significatives du marché des produits de l'élevage.

Les perspectives de croissance des exportations du bétail vivant des pays du Sahel vers les pays côtiers semblent bonnes, même si la rentabilité des exportations d'animaux vivants semble largement liée à la nature informelle de l'activité et des échanges. Les exportations sur la Côte-d'Ivoire augmenteront avec l'amélioration de la situation sociopolitique du pays. En effet, il existe une demande réelle importante car le taux de couverture de la production nationale ne dépasse pas 50 %.

Par ailleurs, la politique de protection communautaire (TEC) de l'UEMOA et la mise en place d'un prélèvement compensatoire sur les viandes extra-africaines dans ce pays, constituent des facteurs d'amélioration de la compétitivité des exportations sahéliennes sur le marché



ivoirien. La création d'un Complexe Abattoir-Marché à bétail moderne à Abidjan-Anyama est un soutien aux importations de bétail sur pied du Sahel.

### **III. STATISTIQUES ET PLACE DU BETAIL MALIEN DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT NATIONALE**

#### **3.1 Evolution de la production du cheptel ivoirien de bovins et de petits ruminants**

##### ***3.1.1 Evolution du cheptel national***

Depuis le Recensement National de l'Agriculture en 2001, aucun recensement exhaustif du cheptel n'a été mené jusqu'à ce jour. D'une façon globale, on enregistre de 2010 à 2011 une dépréciation du taux de croissance du cheptel bovin et de petits ruminants, excepté les villages où l'élevage traditionnel des animaux en divagation est interdit. Le prochain recensement agricole et de l'élevage est en cours de préparation.

Les élevages, toutes espèces confondues, sont concentrés dans quatre principales régions qui regroupent 79% des effectifs globaux. Il s'agit des régions des Savanes (39%), des Lagunes (22%), de la Vallée du Bandama (10%) et du Zanzan (8%).

**Bovins :** Entre 1974 et 1990, l'effectif des bovins est passé de 356.770 têtes à 1.035.000 têtes, soit un croît moyen annuel de 4,1%. Ce croît est lié à la priorité accordée à l'élevage par le Gouvernement ivoirien avec la création de la SODEPRA en 1973. Entre 1990 et 2010, le cheptel bovin est passé de 1.175.421 à 1 581 582 têtes, soit un croît moyen annuel relatif faible de 0,14%, conséquence de la dissolution de la SODEPRA (1993), qui a occasionné à son tour le relâchement de l'appui conseil et la réduction de l'appui financier au secteur.

Ce faible croît moyen annuel a été accentué par les différentes crises qu'a connues la Côte d'Ivoire. Le cheptel bovin ivoirien en 2012 était constitué d'environ 1 583 725 têtes de bovins.

La croissance moyenne est estimée à 3% par an. La principale caractéristique de l'élevage bovin en Côte d'Ivoire est qu'il se trouve concentré pour près de 83% dans la région nord du pays. La productivité du cheptel demeure encore faible et le pays importe près de la moitié de sa consommation en viande bovine et 88% de sa consommation de lait.

Les races bovines élevées en Côte d'Ivoire sont de cinq types génétiques dans les proportions suivantes : N'dama : 13,8% ; Baoulé : 37,1% ; Zébus : 30,7% ; divers Métis : 18,5% et Lagunaires : 1%.

**Petits ruminants (ovins, caprins) :** De 1990 à 2001, le cheptel des petits ruminants est passé de 2 000 000 de têtes (1 120 000 ovins et 880 000 caprins) à 2 536 000 têtes (1 420 000 ovins et 1 116 000 caprins), soit une hausse d'environ 7%.

Malheureusement, cet acquis n'a pas fait l'objet de conservation du fait de la crise sociopolitique de 2002 qui a détruit les différents centres où des travaux de recherche et de vulgarisation étaient en cours (Centre National Ovin, PNSO).

En 2011, le cheptel des petits ruminants est constitué d'environ 3 031 990 têtes dont 1 700 303 ovins et 1 331 687 caprins

Le cheptel ovin et caprin est également réparti sur l'ensemble du territoire national avec cependant une forte concentration dans le centre du pays qui détient 40 % de l'effectif.

Les principales races présentes en Côte d'Ivoire sont le Djallonké pour les ovins et la race naine d'Afrique de l'ouest (NAO) pour les caprins. Le cheptel ovin est composé essentiellement de moutons Djallonké et le cheptel caprin est de type chèvre naine locale. Au niveau des ovins, les actions du Centre National Ovin (CNO) et du Programme National de Sélection Ovine (PNSO) ont permis de disposer d'une base de sélection de béliers et de brebis Djallonké sur l'ensemble du territoire.

**Tableau 1** : Evolution du cheptel national (milliers de têtes)

Année	Bovins	Ovins	Caprins
1974	356,77	723	525
1990	1 035	880	880
1991	1 063	1 148	902
1992	1 091	1 177	925
1993	1 120	1 206	948
1994	1 150	1 236	971
1995	1 175	1 261	991
1996	1 200	1 286	1 011
1997	1 226	1 312	1 031
1998	1 253	1 338	1 051
1999	1 280	1 365	1 072
2000	1 308	1 392	1 094
2001	1 336	1420	1116
2002	1 365	1448	1138
2003	1 393	1477	1161
2004	1 421	1507	1184
2005	1 449	1537	1208
2006	1 478	1568	1232
2007	1 508	1599	1257
2008	1 538	1631	1282
2009	1 573	1 670	1 307
2010	1 581	1 692	1 324
2011	1 582	1 700	1 331
2012	1 583	1 708	1 339

Source: MIRAH/DPP

### ***3.1.2 Production nationale de viande et d'abats***

Pour un effectif estimé de 1 582 000 têtes de bovins en 2011, l'effectif exploité et abattu est de 190 000 têtes, la production de ce cheptel est de 31 315 tonnes TEC de viande et abats.

En 2011, pour un effectif prévisionnel exploité et abattu de 499 000 ovins et 358 000 caprins, la production nationale d'ovins est de 10 657 TEC et celle des caprins de 4 367 TEC.

**Tableau 2 : Production nationale de viande et d'abats (Tonne Equivalent Carcasse : TEC)**

Années	Bovins			Ovins			Caprins		
	Effectif exploité (milliers de têtes)	Viande (TEC)	Abats (T)	Effectif exploité (milliers de têtes)	Viande (TEC)	Abats (T)	Effectif exploité (milliers de têtes)	Viande (TEC)	Abats (T)
<b>1990</b>	124	13 414	7079	280	4 340	1 750	194	1 800	726
<b>1991</b>	128	13 771	7268	287	4 449	1 794	198	1 845	744
<b>1992</b>	131	14 139	7462	294	4 560	1 839	203	1 892	763
<b>1993</b>	134	14 516	7661	302	4 674	1 885	208	1 939	782
<b>1994</b>	138	14 903	7 866	309	4 791	1 932	214	1 987	801
<b>1995</b>	141	15 226	8 036	315	4 886	1 970	218	2 027	817
<b>1996</b>	144	15 557	8 210	322	4 984	2 010	222	2 068	834
<b>1997</b>	147	15 894	8 389	328	5 084	2 050	227	2 109	850
<b>1998</b>	150	16 239	8 571	335	5 185	2 091	231	2 151	867
<b>1999</b>	154	16 592	8 757	341	5 289	2 133	236	2 194	885
<b>2000</b>	157	16 952	8 947	348	5 395	2 175	241	2 238	902
<b>2001</b>	160	17 320	9 141	355	5 503	2 219	245	2 283	921
<b>2002</b>	164	17 697	9 340	362	5 613	2 263	250	2 329	939
<b>2003</b>	167	18 051	9 527	369	5 725	2 309	255	2 375	958
<b>2004</b>	170	18 412	9 717	377	5 840	2 355	260	2 423	977
<b>2005</b>	174	18 780	9 912	384	5 956	2 402	266	2 471	996
<b>2006</b>	177	19 155	10 110	392	6 076	2 450	271	2 520	1 016
<b>2007</b>	181	19 538	10 312	400	6 197	2 499	276	2 571	1 037
<b>2008</b>	185	19 929	10 518	408	6 321	2 549	282	2 622	1 057
<b>2009</b>	189	20 388	10 760	418	6 473	2 610	288	2 675	1 079
<b>2010</b>	189	20 444	10 760	418	6 473	2 610	327	3 040	1 226
<b>2011</b>	190	20970	10 180	499	7 737	3 120	358	3 326	1 341

Source: MIRAH/DPP

### 3.2 Evolution de la consommation domestique

La consommation de viande bovine est passée de 99 060 t en 2008 (3,59 kg/habitant/an) à 88 680 t (4,02 kg/habitant/an) en 2010 avant de connaître une chute en 2011 et passé à 75210 t (3,33 kg/habitant/an).

La consommation de la viande de petits ruminants est passée de 24 307 t en 2008 (1,17 kg/habitant/an) à 29 065 t (1,32 kg/habitant/an) en 2010 et de chuté à une consommation de 1,00 kg/habitant/an soit 22 695 t en 2011. Cette chute de consommation en 2011 est due à la crise postélectorale qu'a connue la Côte d'Ivoire.

Les taux de couverture en 2008 respectivement de 41 %, 52 %, pour les viandes bovines et les viandes de petits ruminants, sont passés pour les bovins à 42% et à 68% pour les petits ruminants en 2011.

**Tableau 3 :** Evolution de la disponibilité apparente des produits d'élevage (TEC)

Espèces	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Bovins (viande et abats)	73 222	79 682	74 753	83 607	88 680	75 210
Petits ruminants (viande et abats)	22831	22360	24307	23107	29 065	22 695
<b>Total</b>	<b>96 053</b>	<b>102 042</b>	<b>99 060</b>	<b>106 714</b>	<b>117 745</b>	<b>97 905</b>

Source: MIRAH/DPP

**Tableau 4 :** Couverture globale de la production nationale et des importations de la viande et des abats

	2008	2009	2010	2011
Production nationale viande et abats	51%	50%	47%	54%
Importation en vif, viande et abats	15%	17%	18%	12%
Importation viandes, abats congelés	33%	33%	35%	35%

Source: MIRAH/DPP

**Tableau 5 :** Disponibilité apparente par tête d'habitants selon l'espèce (kg/hb/an)

Espèces	2008	2009	2010	2011
Bovins	3,59	3,91	4,02	3,33
Petits ruminants	1,17	1,08	1,32	1,00

Source: MIRAH/DPP

**Tableau 6:** Proportion « nationale » de viande et abats par espèce (%)

	2008	2009	2010	2011
Bovins	41%	37%	35%	42%
Petits ruminants	52%	56%	46%	68%

Source: MIRAH/DPP

### 3.3 Evolution des prix

#### 3.3.1 Prix moyen des animaux vivants par espèce (bovins, ovins, caprins) sur le marché local

**Bovins.** Les prix moyens des bovins vivants varient en fonction de l'âge, du sexe et du format. Selon les enquêtes menées par les Services vétérinaires municipaux de l'Abattoir de Port-Bouët, les prix moyens pratiqués de 2009 à 2012 sont les suivants :

- Type taurin: 130 000 -200 000 F CFA/bovin
- Type zébu : petit format : 125 000 – 170 000 F CFA/bovin ;  
format moyen : 170 000 – 250 000 F CFA/bovin ;  
grand format : 250 000 – 360 000 F CFA/bovin.

Pendant les périodes des fêtes musulmanes (Ramadan, Tabaski), les prix des bovins zébus peuvent varier de 400 000 à 600 000 F CFA / bovin grand format.

**Petits ruminants.** Les prix moyens des petits ruminants vivants varient en fonction de l'espèce, de l'âge, du sexe et du format. De 2009 à 2012, les prix moyens d'un ovin de race locale (Djallonké) se situent entre 40 000 et 70 000 F CFA sur les marchés d'Abidjan et 25 000 à 60 000 F CFA à l'intérieur du pays . Les prix d'un mouton de type sahélien se situent entre 55 000 et 150 000 F CFA sur les marchés d'Abidjan.

Les prix des béliers sahéliens (Niger, Mali, Burkina Faso) se situent souvent entre 100 000 et 400 000 F CFA pendant les fêtes musulmanes (Ramadan, Tabaski).

De 2009 à 2012, les prix moyens des caprins vivants de race locale sur les marchés à bétail d'Abidjan (Port-Bouët, Abobo, Adjamé, Yopougon) et de l'intérieur du pays se situent entre 35 000 et 60 000 F CFA en fonction du sexe, du format et de l'âge. Les prix d'un caprin de type sahélien varient de 50 000 à 80 000 F CFA.

#### 3.3.2 Evolution des prix moyen du kilogramme des viandes (bœuf, mouton, viande de chèvre)

Les produits animaux affichent des prix en légère augmentation sur la période 2008-2011.

**Viande de bœuf.** Entre 2008 et 2011, le prix du kilogramme de viande de bœuf à Abidjan oscille entre 1 800 F CFA et 2 600 F CFA concernant la viande avec os ou sans os. Le prix du kilogramme de viande de bœuf avec os est resté pratiquement constant sur la période de décembre 2007 à février 2010 sur le marché d'Abidjan avec un taux d'accroissement moyen sur la période de moins 0,18 %. En 2012, le prix du kilogramme de viande de bœuf à Abidjan a oscillé entre 2 000 F CFA et 2 300 F CFA.

Sur les autres marchés, le prix du kilogramme de viande a varié un peu plus enregistrant des taux d'accroissement moyens sur la même période de 2,17 % à Bouaké et moins 1,51 % à Korhogo.

Sur le marché de Korhogo en 2011, le prix du kilogramme de viande de bœuf était de 1 400 F CFA avec os et 1 700 F CFA sans os, contre 1 200 F CFA avec os à 1 500 F CFA sans os en 2010 selon l'enquête réalisée par la mission de suivi de la saison agricole et de la sécurité alimentaire 2011 (MINAGRI, MIRAH, FAO). Dans les régions du Nord-Est (Abengourou, Bondoukou, Bouna), les prix ont connu une hausse du kilogramme de viande de bœuf en passant de 700 à 800 F CFA en 2011 à 1 000 - 1 200 F CFA en 2012.

D'un autre côté, les prix ont quasiment doublé dans le reste du pays (surtout au Sud-Ouest, à l'Ouest, au Sud et au Centre-Ouest) : 2 500 - 3 000 F CFA entre décembre 2011 et janvier 2012, contre une moyenne de 1 200 - 1 500 F CFA au début de la période post-crise (janvier/février 2011).

Les productions de viande sont en légère baisse dans le district de la Comoé (Est). Le prix du kilogramme de viande fixé à 2 200 F CFA avec les os est élevé sur le marché. Au Centre, les prix sont passés de 1 300 à 1 500 F CFA en 2010 à 1 600 - 1 800 F CFA en 2011.

Le prix de la viande de bœuf pratiqué au premier trimestre de l'année 2013 est identique à celui pratiqué en 2012. En mars 2013, le prix le plus élevé de la viande de bœuf se pratiquait à Duékoué et Guiglo (2350 FCFA) suivi de Man (2150 FCFA), Bouaké (1800 FCFA) et Katiola (1500 FCFA). Comparé à la moyenne quinquennale 2008-2012, le prix de la viande de bœuf a augmenté à Man (26 à 32%), Bouaké (20 à 23%) et Katiola (3 à 11%) entre janvier et mars 2013.

**Viande des petits ruminants (ovins et caprins).** En 2012, le prix du kilogramme de la viande de mouton à Abidjan est de 2 500 F CFA ; celui de la viande de chèvre est compris entre 2 200 et 2 400 F CFA. Le prix du kilogramme de la viande des petits ruminants à l'intérieur du pays (Bouaké, Korhogo, Yamoussoukro, Daloa, etc.) varie entre 2 500 à 3 500 F CFA/kg.

**Tableau 7 : Prix moyens indicatifs de la viande à la cheville à l'abattoir de Port-Bouët-Abidjan, 2012**

Espèces animales	Organes	Présentation	Prix moyen (F CFA)
Bovins	Viandes	Kg	1700-1800
	Tête	Unité	15 000-20 000
	Cœur	Unité	1 000-1 200
	Langue	Unité	1 500
	Foie et tripe	Kg	1 300-1 500
	Queue	Unité	6 000-8 000
	Peau	Unité	12 000-15 000

	Pattes	Unité	1 200-1 500
Petits ruminants	Viande	Kg	2 500-3 000
	Têtes et pattes	Unité	4 000-5 000
	Tripe	Unité	3 500-4 000

Source : Rapport annuel 2012, Direction de l'Hygiène Alimentaire et des Abattoirs du District d'Abidjan



**Tableau N°8:** Evolution du prix moyen à la consommation de la viande sur les marchés d'Abidjan (1998 à 2007)

Libellé	Quantité mesurée	Prix moyen 1997	Prix moyen 1998	Prix moyen 1999	Prix moyen 2000	Prix moyen 2001	Prix moyens 2002	Prix moyens 2003	Prix moyens 2004	Prix moyens 2005	Prix moyens 2006	Prix moyens 2007
<b>Bœuf</b>												
Viande de boeuf au tas	1 kg	1 211	1 151	1 191	1 181	1 232	1 540	1 526	1 430	1 475	1 559	1 539
Viande de boeuf avec os au kg	1 kg	1 202	1 206	1 209	1 205	1 230	1 498	1 579	1 454	1 454	1 458	1 498
Viande de boeuf sans os au kg	1 kg	1 302	1 313	1 319	1 321	1 346	1 645	1 794	1 592	1 575	1 575	1 618
Filet de boeuf	1 kg	1 931	1 868	1 868	1 920	1 883	2 220	2 728	2 772	2 623	2 716	2 906
Tripe de boeuf	1 kg	719	716	708	721	713	867	1 016	986	1 003	1 010	1 022
<b>Mouton – Chèvre</b>												
Viande fraîche de mouton au kg	1 kg	1 760	1 711	1 728	1 740	3 399	2 035	2 439	2 373	2 408	2 500	2 544
Gigot d'agneau	1 kg	3 249	3 261	3 447	3 354	1 500	3 299	3 674	4 013	4 008	3 945	4 342
<b>Porc</b>												
Viande fraîche de porc	1 kg	1 460	1 520	1 500	1 500		1 500	1 532	1 500	1 500	1 500	1 555
<b>Volaille</b>												
Poulet vivant de chair	1 kg	1 304	1 340	1 214	1 336	1 372	1 355	1 415	1 223	1 480	1 695	1 737
Pintade vivante	1 kg	1 970	2 303	2 476	2 529	2 487	2 670	3 826	3 229	3 102	4 515	4 191
Poulet prêt à cuir	1 kg	1 856	1 872	1 811	1 921	1 861	2 274	2 350	2 255	2 214	2 319	2 572

Source :

INS

### 3.4 Evolution des importations liées à la Tabaski ou Ramadan par origine

Les importations de bétail du Mali pendant les fêtes de Tabaski, après un recul dû à la crise postélectorale sont en plein essor. Les importations des ovins (qui sont prisés lors de ces fêtes) du Mali sont passées de 21 385 têtes en 2009 à 41 300 têtes en 2011.

**Tableau 9 :** Evolution des importations liées à la Tabaski ou Ramadan par origine

Pays de Provenance	Espèces	2009	2010	2011
Burkina Faso	Bovins	5 697	4 940	1 120
	Ovins	89 524	108 650	74 042
Mali	Bovins	6 459	1 315	3 756
	Ovins	21 385	44 960	41 300

#### Tabaski 2013,

Le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques disait que pour 80 000 têtes de moutons attendus, il y a eu un arrivage de 100 000 bêtes.

Il y a eu des difficultés liées à la commercialisation, notamment le coût des enclos qui s'élevait à 180 000 F CFA, que les marchands avaient trouvé excessivement élevés. Il fallait 3 enclos par camion pour contenir les animaux, ce qui revenait à 540 000 F CFA semblait dire un opérateur. Ceci s'est répercuté sur les prix des animaux dont la moitié n'a pu être vendue.

#### **Lu dans le quotidien NOUVEAU COURRIER n° 913 du samedi 26 au 27 octobre 2013, également dans la plupart de médias :**

*« Le prix du mouton a oscillé entre 70 000 F CFA et 1 000 000 F CFA. C'est ce qu'a indiqué le Président national de l'association pour la Protection des Consommateurs Actifs de Côte d'Ivoire (APROCACI), SOUMAHORO Ben N'Faly le mardi 22 octobre 2013 à l'abattoir de Port-Bouet. Les taxes imposées aux importateurs sont indexés.*

*Ces acteurs ont dénoncé le jeudi 17 octobre 2013 à Port-Bouet le « racket » auquel ils disent avoir été soumis lors de la commercialisation de leur bétail à l'occasion de la fête de la Tabaski 2013. Ils menacent même de ne plus desservir la Côte d'Ivoire. A cet effet, KONE Losseni, le Président de l'Union Ouest-africaine des Marchands et Importateurs de Bétail (UOAMIB) a tenté de les rassurer. Il a expliqué le mardi 22 octobre à l'abattoir de Port-Bouet la répartition des 180 000 F CFA. Il affirme que la Société des Transports Ivoir-Burkinabé (STIB) perçoit 120 000 F CFA pour les frais d'enclos ; le District d'Abidjan et la Mairie de Port-Bouët empochent 60 000 F CFA.*

*En tout cas certains acteurs de la filière estiment que l'exemple du Sénégal pourrait servir en Côte d'Ivoire dans la lutte contre la cherté du prix du mouton à la veille des fêtes de Tabaski.*

*L'ex Premier Ministre du Sénégal, Abdoul MBAYE, avait pris des mesures pour faire baisser les prix des moutons dans son pays. Le prix du mouton ne dépasse donc pas 250 000 F CFA aujourd'hui. Il propose des recettes sur la période allant 10 septembre au 30 octobre à la veille des fêtes de Tabaski :*

*« les mesures dont l'objectif est de faciliter l'approvisionnement de notre pays en ces petits ruminants portent sur : l'assouplissement du contrôle, la réduction des postes de contrôle au strict nécessaire, l'exonération des droits et taxes, l'autorisation de la présence à bord de chaque camion ou wagon de trois (3) bergers chargés de la surveillance des animaux transportés »,*

*a écrit aux membres du Gouvernement Abdoulaye MBYA dans un courrier en date du 12 août dans nous avons reçu copie. » **Signé AD***

### **3.5 Evolution des importations par type et par origine (sous régionale, extrarégionales)**

L'approvisionnement de la Côte d'Ivoire en viande bovine, ovine et caprine a toujours été assuré par les importations de bétail vif en provenance des Etats sahéliens et des découpes des pays extra-africains.

*Importations régionales :* La Côte d'Ivoire importe du bétail sur pied essentiellement à partir des pays sahéliens que sont le Mali, le Burkina Faso et dans une moindre mesure le Niger. Dans le passé la Mauritanie et la Guinée ont également contribué à l'approvisionnement du pays. De nombreuses études ont mis en évidence que les chiffres fournis par les postes d'entrée, les services déconcentrés et les opérateurs du secteur sont en dessous de la réalité. Les importations contrôlées par la Côte d'Ivoire de bétail bovin et de petits ruminants sont toujours largement inférieures aux exportations contrôlées du Mali et du Burkina Faso à destination de la Côte d'Ivoire.

**Tableau 10 :** Importation annuelle de bétails vifs par espèce (Nombre de têtes)

<b>Espèces</b>	<b>1994</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>
Bovins	150 277	143 838	133 094	137 266	154 088	140 988	146 477	135 705	72 826
Petits ruminants	199 072	259 991	258 927	235 257	253 064	229 188	195 423	190 672	124 889

<b>Espèces</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Bovins	72 172	105 527	96 407	106 669	130 742	99 252	121 612	127 603	80 466
Petits ruminants	128 147	208 955	233 300	244 923	217 803	241 791	237 204	377 480	158 089

Source : MIRAH/DPP-DPE-SITARAIL

Pour l'année 2012, les importations contrôlées au niveau du marché à bétail et abattoir de Port-Bouët (Abidjan) s'élèvent à 169 131 bovins et 190 215 ovins et caprins. L'entrée des bovins en Côte d'Ivoire en provenance des pays du Sahel (Mali, Burkina, Niger) se fait

principalement par la voie routière ou terrestre en transitant par les postes d'entrée principaux du bétail de Tengrela, Niellé, Ouangolo et Doropo. Quant aux petits ruminants et les volailles traditionnelles, la voie ferroviaire (SITARAIL) assure plus de 70% des importations.

Avec la persistance de la crise socio-politique, les postes d'entrée secondaires de Tiébissou et de Noé (frontière Côte d'Ivoire-Ghana) ont servi de lieux de transit pour les importations de bétail sur pied.

*Importations extrarégionales* (Importations de viandes, abats et dérivés) : Les importations de viandes, abats et dérivés congelés extra-africaines pour l'approvisionnement du marché ivoirien proviennent essentiellement des pays membres de l'Union Européenne (60,8% en 2009, 71,8% en 2010 et 73,6% en 2011), suivie de l'Amérique Latine (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay, Chili), de l'Inde, du Canada.

De manière générale, les importations de viandes, abats et dérivés en provenance des pays de la CEDEAO (Burkina : 25 TEC) et des autres pays africains (Maroc, Afrique du Sud, Éthiopie : 438 TEC) sont faibles à cause des difficultés des transactions commerciales entre les pays africains et des tracasseries routières entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

**Tableau 11** : Volume des Importations annuelles de viandes, abats et dérivés

Espèces	Produits	2007	2008	2009	2010	2011
Bovins	Viande	8 892	6 377	4 405	3 170	2 982
	Abats	19 328	21 523	27 952	33 213	27 612
	Total	28 220	27 899	32 357	36 383	30 593
Ovins	Viande	1 529	2 292	984	938	982

### 3.6 Evolution de la part du bétail malien dans les importations

Les animaux vivants importés pour la consommation proviennent généralement du Mali, du Burkina- Faso et dans une moindre mesure du Niger. Par exemple, pour l'année 2011, sur les 80 466 bovins importés, 63% provenaient du Mali, 30% du Burkina Faso et 7% des élevages locaux et du Niger.

Au niveau de certaines villes de l'intérieur, notamment à Odienné, les flux physiques ont concerné 50 904 bovins dont 20 552 bovins importés du Mali et 30 352 bovins en provenance des élevages nationaux. 16 820 petits ruminants ont été commercialisés dont 6 245 (4 560 ovins et 1 685 caprins) importés du Mali et 10 575 animaux (6 890 ovins et 3 685 caprins) produits par les élevages nationaux.

Selon l'analyse du BNETD (Rapport provisoire, Septembre 2012) relative aux importations de bétail par la Côte d'Ivoire, le Mali est le principal fournisseur de la Côte d'Ivoire en bovins sur pied avec des volumes en progression. Depuis le déclenchement de la crise, la Côte d'Ivoire est devenue le deuxième importateur de bovins sur pied du Mali après le Sénégal

d'après les statistiques de l'étude ATP sur la chaîne des valeurs de la filière bétail/viande en 2008, suivi du Nigéria qui y a dépêché des missions de prospection du marché.

Les importations de bovins maliens sont en progression depuis 2006 malgré un repli observé en 2008 (-20%). En 2010, la demande ivoirienne de bovins maliens a représenté 44% de l'offre malienne soit 83 901 bœufs importés équivalant à 10 907 TEC de viande bovine.

Au niveau de l'approvisionnement, les tensions au Nord Mali ont perturbé le commerce intra régional de bétail du Mali selon l'évaluation de l'US AID en Mai 2012 en raison des difficultés d'alimentation des animaux et de l'indisponibilité des soins vétérinaires

**Tableau 12:** Bétail vif par pays de provenance de 2004 à 2011 (Nombre de têtes)

Pays d'origine	Espèces	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Burkina-Faso	Bovins	73 524	74 079	75 159	67 307	44 292	60852	43 702	32 186
	Petits ruminants	178 499	204 424	216 684	184 494	210 341	221 174	275 107	118 054
Mali	Bovins	30 778	22 037	31 287	63 435	51 060	60 760	83 901	48 280
	Petits ruminants	27 847	24 209	26 246	33 309	28 650	16 030	102 373	40 035
Niger	Bovins	80	-	120	-	3 900	-	-	-
	Petits ruminants	2 583	4 667	1 993	-	2 800	-	-	-

En 2004 et 2005, avec la persistance de la crise militaro-politique, quelques bétails vifs importés transitaient par le Ghana.

#### IV. IDENTIFICATION DES CHOCS MAJEURS (SOCIO POLITIQUES, CLIMATIQUES ET ECONOMIQUES) ET LEURS EFFETS SUR LES EXPORTATIONS DE BETAIL

##### 4.1 Identification des principaux chocs (période, durée, ampleur)

La Côte d'Ivoire a connu trois grands chocs qui ont impacté sa politique de développement de l'élevage et ses relations commerciales avec les pays de l'hinterland.

- **Les différentes sécheresses au sahel (1972-1973 et 1984-1985)** qui ont limité les approvisionnements du bétail en Côte d'Ivoire. Cette situation a poussé le gouvernement ivoirien à déclarer l'élevage comme une priorité nationale et à mettre en place une structure de développement de l'élevage en Côte d'Ivoire (la SODEPRA). Cette structure en deux décennies a réalisé des performances remarquables.

- **La crise économique des années 1990** avec l'apparition des Programmes d'Ajustements Structurels (PAS). Au niveau agricole, le Programme d'Ajustement Structurel Agricole (PASA) a induit de nombreuses réformes qui ont conduit l'Etat à se désengager des secteurs productifs au profit du secteur privé. Le désengagement de l'Etat des activités de production et de commercialisation au profit du secteur privé, s'est traduit, pour les ressources animales, par la dissolution en 1993, de la SODEPRA.
- **La décennie de crise qu'a connue la Côte d'Ivoire avec des points d'accentuation important ; le coup d'Etat de 1999, la rébellion armée de 2002 et la crise postélectorale de 2010.** Cette décennie de crise a anéanti les résultats des efforts consentis pendant plusieurs années pour le développement de l'élevage en Côte d'Ivoire. De nombreux élevages privés ont été détruits et les infrastructures de production en grande partie situées en ex-zone CNO (Centre Nord Ouest) ont été détruites. Les éleveurs ont subi la crise de plein fouet avec leur cheptel pillé et dispersés. Les acquis de la politique nationale de sélection et de multiplication en ranches, stations et dans les élevages ont quasiment disparu. Le patrimoine génétique national et les aménagements et infrastructures agro-pastoraux réalisés, notamment barrages, blocs fourragers, complexes zootechnico-sanitaires ont subi de très importants dégâts et pertes par des pillages. Le conseil, le suivi des élevages par les structures d'Etat ou par les structures privées et les autres appuis ont été interrompus, sinon délayés dans le nouvel environnement instable.

En plus de ces trois grands chocs, **la dévaluation du FCFA en 1994** a également impacté le volume des importations du bétail des pays sahéliens.

Les chocs qui seront analysés sont ceux liés à la décennie de crises socio-politique qu'a connues la Côte d'Ivoire.

#### **4.2 Croisement statistiques et graphiques entre chocs et principales variables de la filière d'importation du bétail malien (consommation, importations, prix, coûts de commercialisation)**

La décennie de crises qu'a connue la Côte d'Ivoire a, certes, eu une répercussion sur les exportations de bétail des pays du Sahel vers la Côte d'Ivoire mais les exportations du Mali n'ont eu qu'une toute petite incidence qui s'est vite normalisée.

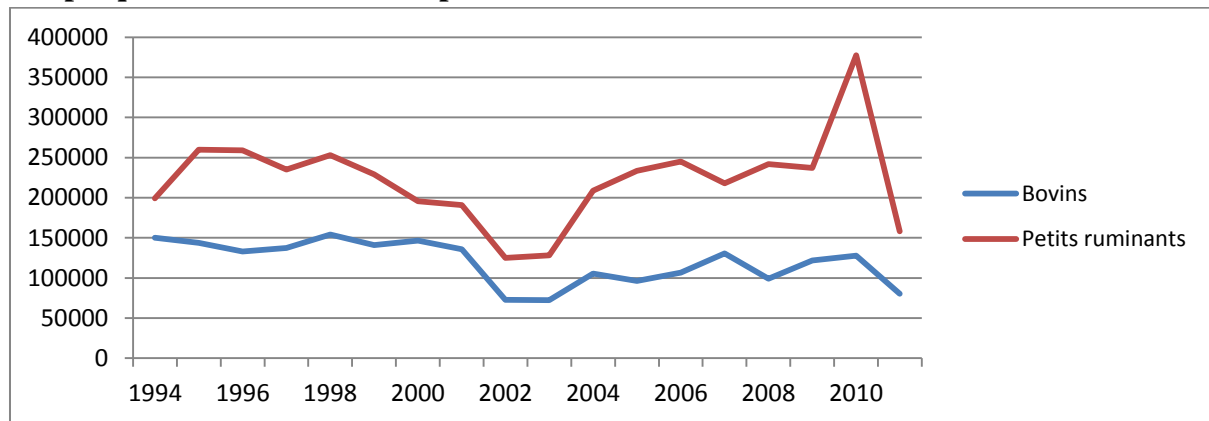
La flambée actuelle des prix des animaux est essentiellement due au coût de production élevé dans les pays producteurs. En effet les aliments étant très chers à cause de la sécheresse, les charges se sont répercutées sur chaque animal produit.

##### **4.2.1 Impact des chocs sur les importations du bétail du Mali**

Pour ce qui est des échanges spécifiques entre pays actuellement, le Mali et le Burkina Faso sont les principaux exportateurs de bétail sur pied vers la Côte d'Ivoire. D'un peu plus de 154 000 têtes en 1998, les importations de bovins de la Côte d'Ivoire ont représenté seulement

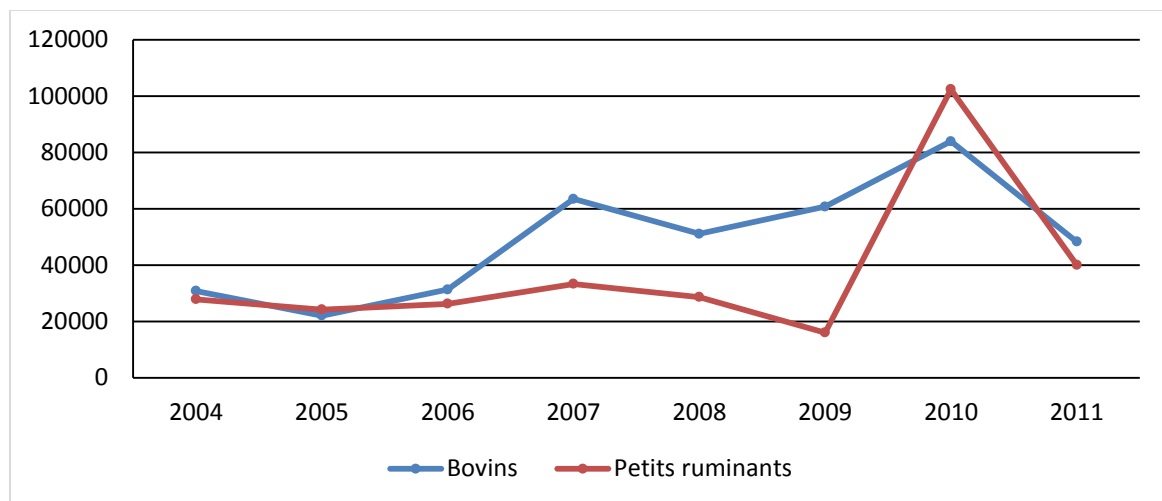
près de 87 000 têtes en 2002 ; celles d’ovins et caprins ont enregistré la même tendance en passant de près de 253.000 à 138 000 têtes environ entre 1998 et 2002. Les baisses s’expliquent en partie par la dévaluation du FCFA qui a renchéri les prix de la viande rouge, le développement de la production nationale et l’essor de la consommation de la viande blanche (volaille et porc). Les chutes des importations sont également attribuables à la crise sociopolitique de 2002 (MPARH, 2005).

**Graphique 1 : Evolution des importations du bétail en Côte d’Ivoire**



La reprise des exportations en général a été contrariée fortement par la crise post-électorale qu’a connue la Côte d’Ivoire à partir de fin 2010. Les exportations maliennes sont passées de 83 901 bovins en 2010 à 48 280 bovins en 2011 et de 102 373 petits ruminants en 2010 à 40 035 bovins en 2011.

**Graphique 2 : Evolution des exportations du bétail malien en Côte d’Ivoire**

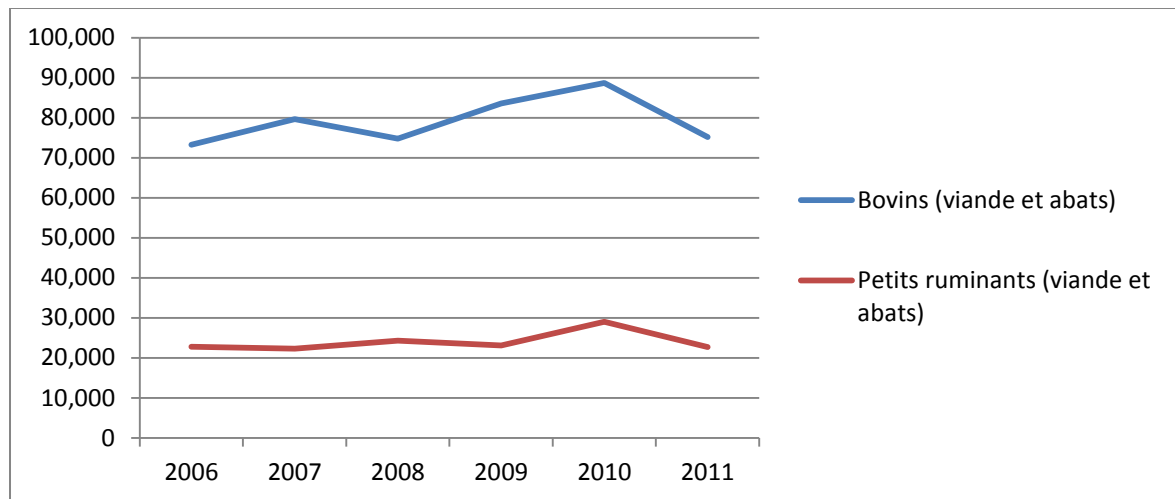


#### 4.2.2 Consommation

La chute du taux de couverture en viande de 2001 (59%) à 2009 (47%) est due à la baisse de la production nationale, qui fait suite à la destruction de élevages et structures d’appui de l’élevage dans la zone ex-occupée et au déplacement massif des populations durant la crise.

La production nationale étant faible et ne couvrant pas les besoins du pays, le reste de la consommation est comblée par les importations.

**Graphique 3 : Evolution de la consommation viande en Côte d'Ivoire**

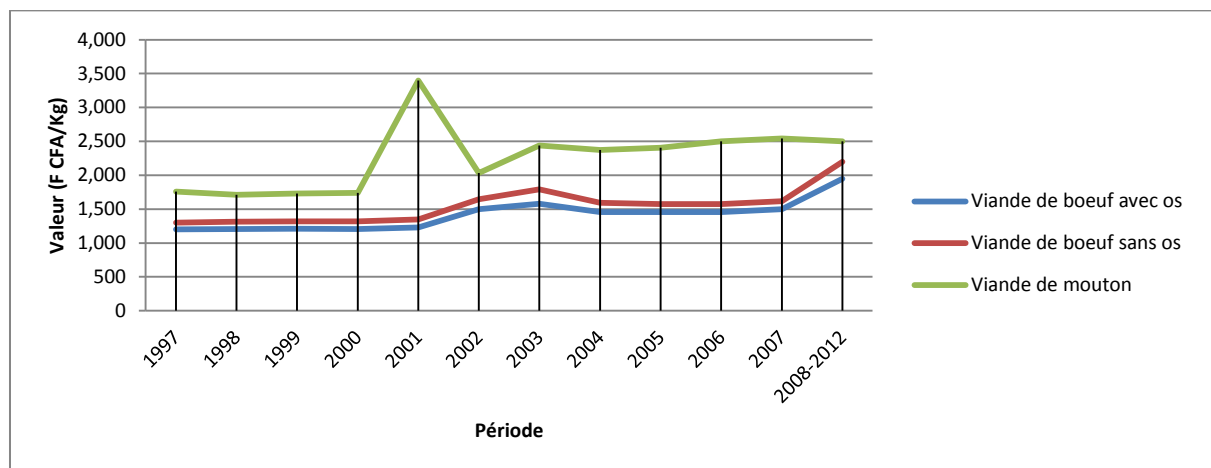


La consommation de la viande bovine est nettement supérieure à celle des petits ruminants

#### 4.3.3 Impact sur les prix

Considérant les événements de 1999 (coup d'Etat Militaire), 2002 (rébellion/forces nouvelles) et la crise postélectorale de 2010 et au vu de l'évolution des prix constatés, l'on peut conclure que c'est la crise postélectorale qui a véritablement impacté l'approvisionnement de la Côte d'Ivoire en bétail. Mais la reprise n'a pas tardé. Aujourd'hui les marchands de bétail sont confrontés au phénomène de coupeur de route.

**Graphique 4 : Evolution du prix moyen de la viande sur les marchés d'Abidjan**





En 2013, les prix ont atteint la barre de 2400 F CFA le kilo de viande avec os et la barre de 2600 F CFA le kilo.

## **V- PERCEPTION DES ACTEURS SUR LES EFFETS DES CHOCS ET L'EVOLUTION DES PRINCIPALES VARIABLES DE LA FILIERE D'IMPORTATION DU BETAIL MALIEN**

### **5.1 Evolution des circuits et axes d'importation, saisonnalité, politiques sectorielles et commerciales**

#### ***5.1.1 Typologie du marché à bétail***

Le commerce du bétail sur pied en Côte d'Ivoire est globalement structuré autour de trois (3) grandes catégories de marchés en fonction de la nature des acteurs qui les animent, des formes de transactions qui s'y opèrent et de leurs champs de rayonnement géographique bien qu'une proportion non négligeable des transactions est faite hors marché. Ces marchés de commercialisation sont : les marchés de collecte (principaux bassins d'élevage au Mali, Burkina Faso, Niger, zone Nord et Centre de la Côte d'Ivoire); les marchés de transit (zones plus ou moins proches de la frontière) ; les marchés terminaux de consommation et de (re)distribution (grandes agglomérations urbaines en Côte d'Ivoire telles que Abidjan, Bouaké, Daloa, Soubré, Abengourou, Yamoussoukro, Man, etc.).

Les circuits transfrontaliers de commercialisation du bétail sur les marchés terminaux d'Abidjan et de Bouaké fonctionnent selon deux (2) formes organisationnelles (organisations en réseau et en relais) animées par les éleveurs, les pré-collecteurs, les marchands collecteurs, les marchands importateur/exportateur de bétail, les convoyeurs, qui sont des correspondants ou des parents de l'exportateur de bétail, intermédiaires, chevillards et bouchers.

#### ***5.1.2 Politiques sectorielles et commerciales***

La commercialisation du bétail sur les marchés est organisée par les « logeurs intermédiaires » ou tuteurs. Ils sont chargés de véhiculer les informations sur les indices du marché. Ils réceptionnent les chargements et se chargent de la vente du bétail contre rémunération (environ 5000 F CFA par bovin). Le bétail est vendu à crédit partiel ou intégral aux chevillards, aux bouchers ou aux clients habituels. Dans le District d'Abidjan, les bouchers détaillants versent un acompte de 30 à 50% correspondant à la valeur des achats. Le solde est payé à échéance. A l'intérieur du pays, ces opérateurs jouent à la fois les rôles de boucher-abattant, chevillard et de boucher-détaillant.

Selon les enquêtes, la majorité des ventes de bétail aux bouchers se font à crédit sur les marchés terminaux d'Abidjan et de Bouaké moyennant un intérêt nominal sur la durée du crédit. En réalité, le marché fonctionne de telle sorte que toutes les transactions s'opèrent à crédit le long de la chaîne de commercialisation de l'éleveur (au Mali ou au Burkina Faso)

jusqu'au chevillard sur les marchés terminaux en passant par le marchand de bétail en Côte d'Ivoire. Ainsi, la filière bétail et viandes ivoirienne est financée majoritairement par le crédit avec des niveaux d'endettement globaux et une exposition aux risques de défaillance relativement élevés. Le problème est d'autant plus crucial que les délais de recouvrement sont longs. On estime à trois (3) mois le délai de recouvrement du crédit du marchand de bétail malien ou burkinabé.

Malheureusement, aucun dispositif de régulation du marché n'existe. Les défauts de paiement s'élèveraient à plusieurs centaines de millions FCFA. Ce qui expliquerait en partie le détournement du circuit d'approvisionnement en bétail du Burkina Faso vers d'autres marchés ouest-africains, plus porteurs notamment le Nigéria au détriment de la Côte d'Ivoire.

Les commerçants sont présents sur tous les marchés où est échangé le bétail. Les prix d'achat et de revente des animaux sur pied sont fixés à l'estime sans utilisation de critères objectifs, selon des paramètres liés à l'animal lui-même mais aussi à l'état du marché à l'instant t. Si leur capacité financière le permet, les commerçants vont acheter les animaux au comptant (25 % des commerçants interrogés payent toujours comptant) mais le plus souvent, l'achat se fait à crédit, en général sur une partie du prix fixé, que l'intermédiaire rembourse selon l'accord qu'il a passé avec l'éleveur en général quand il a reçu le produit de la vente.

En général, ce sont plutôt les bouchers qui prennent systématiquement les animaux à crédit. Les ventes au comptant concernent plutôt les cessions d'animaux à d'autres intermédiaires ou les animaux de petits formats (NDama), les zébus étant en général toujours vendus à crédit.

Les commerçants peuvent aussi eux-mêmes accorder des crédits aux éleveurs. En général ceux-ci ont besoin d'argent lors de la période de soudure. Mais ils n'ont alors que des animaux maigres à offrir aux commerçants. Si l'éleveur veut vendre en juin par exemple, le commerçant peut décider d'un prix sur l'animal maigre, avancer l'argent à l'éleveur mais ne récupérer l'animal qu'en août ou septembre lorsque celui-ci aura gagné en embonpoint (et ainsi empocher une large plus-value lors de sa vente sur un marché).

Il n'y a pas de règles concernant l'usage du crédit. Celui-ci est géré entre les différentes parties qui s'entendent de façon tout à fait informelle par rapport aux conditions de remboursement. Ce système est basé uniquement sur la confiance qui repose sur la connaissance et les différents liens que les professionnels du bétail entretiennent entre eux.

L'analyse des formes organisationnelles des circuits transfrontaliers du commerce de bétail met en évidence l'omniprésence de l'intermédiation à tous les stades. Cette intermédiation joue un rôle central dans les transactions commerciales en tant que garant. Malheureusement, elle contribuerait à renchérir les coûts de transactions du bétail de son lieu de production à la commercialisation sur les marchés.

La structuration est basée sur un système de relations de confiance entre les agents d'une même filière, fondées sur des solidarités ethniques et parentales de type corporatif. Celle-ci

assure, en effet, à la fois une protection contre les risques de vols, de détournements et d'impayés, une certaine circulation des informations sur la conjoncture des marchés et une possibilité d'assistance, en cas d'aléas commerciaux malchanceux.

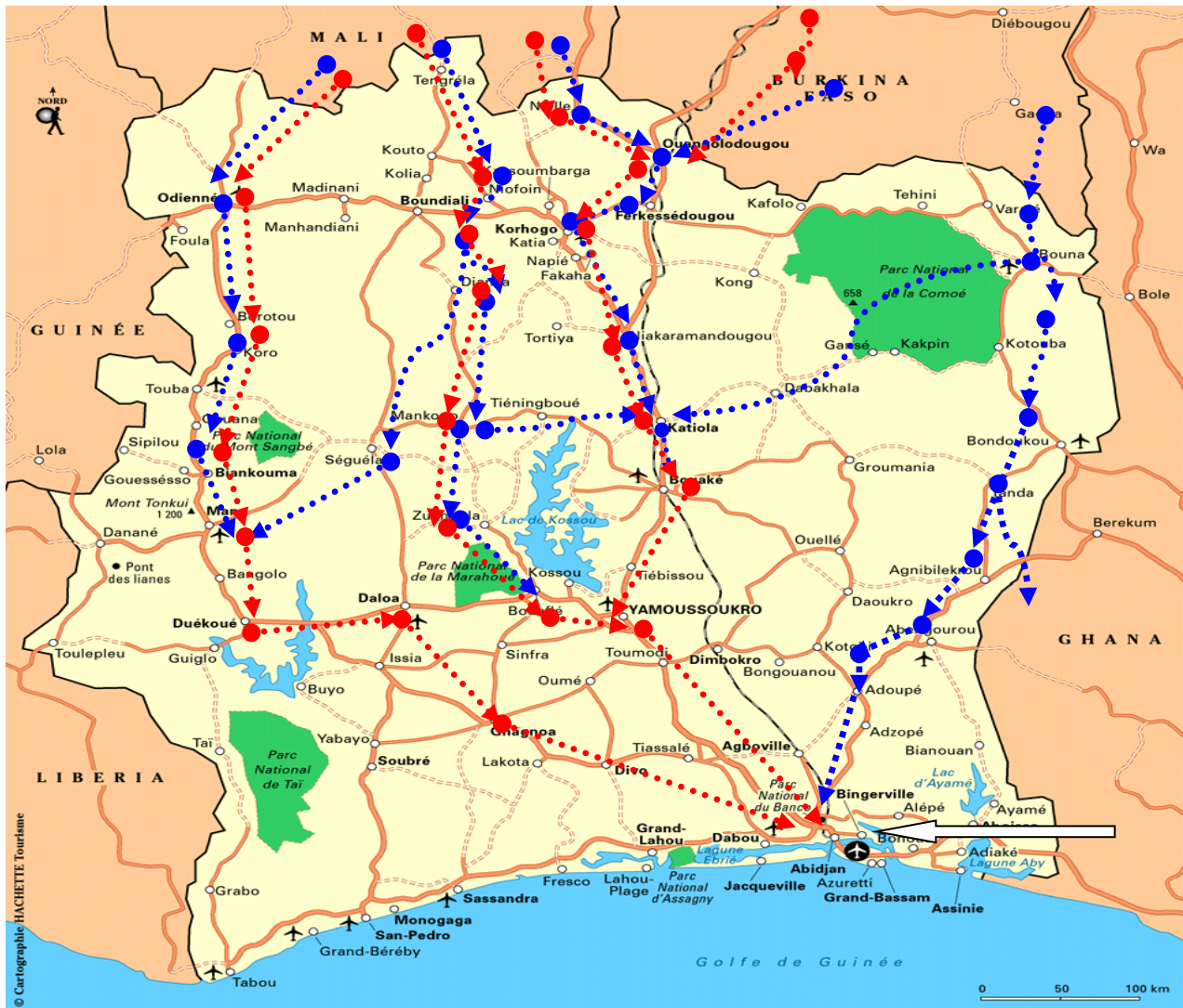
La confiance dans la parole donnée et la mémoire orale restent donc prédominantes et ne facilitent pas les transitions nécessaires vers d'autres systèmes formalisés, qui devraient d'abord disposer des enregistrements de toutes les données commerciales et contractuelles indispensables à la régulation de leur fonctionnement.

Les hausses anarchiques de prix dans la filière bovine, ovine et caprine sont fréquentes, traduisant ainsi le dysfonctionnement du système d'approvisionnement en bétail et de la distribution de viande en Côte d'Ivoire

### ***5.1.3 Circuits et axes d'importations***

L'entrée des bovins en Côte d'Ivoire en provenance des pays du Sahel (Mali, Burkina, Niger) se fait principalement par la voie routière ou terrestre en transitant par les postes d'entrée principaux du bétail de Tengrela, Niellé, Ouangolo et Doropo. Quant aux petits ruminants la voie ferroviaire (SITARAIL) assure plus de 70% des importations.

Ci-dessous la carte de la Côte d'Ivoire représentant les flux commerciaux à partir du Mali et les circuits de transhumance.



- Circuit de commercialisation
- Circuit de transhumance
- Circuit provisoire de commercialisation (crise 2002)

## 5.2 Evaluation des contraintes d’approvisionnement des importations d’origine malienne

L’approvisionnement du bétail en provenance du Mali se fait sans grande difficulté. Les tracasseries sont moindres par contre les éleveurs ont fait face à une forte insécurité au lendemain de la crise qu’a traversée la Côte d’Ivoire. Ils ont été victimes de vols et de braquages. Actuellement cette situation est en amélioration constante.

A la suite d’une concertation qui a eu lieu entre les acteurs et l’administration sur les causes des tracasseries rencontrées par les exportateurs du bétail des pays sahéliers, il est ressorti que les causes majeures sont les suivantes :

- Méconnaissance des textes nationaux ou communautaires et des lois en vigueur par les acteurs (commerçants et transporteurs) dans les différents pays ;

- Méconnaissance ou mauvaise application des textes nationaux et communautaires en vigueur par les agents en charge des contrôles routiers ;
- Mauvaise organisation et manque de professionnalisme des acteurs;
- Barrières linguistiques ;
- Documents de voyages non conformes ou incomplets (certificat d'origine, certificat vétérinaire,...) ;
- Non-respect des dispositions pour le transport d'animaux.

### **5.3 Perception des acteurs du marché par rapport à la qualité et la fiabilité de l'offre des animaux maliens**

La perception des acteurs du marché est très variée et pas trop spécifique par rapport à la qualité de l'offre des animaux maliens. La plupart des opérateurs rencontrés estime que la viande bovine provenant du Burkina Faso est plus prisée que celle du Mali. Les animaux en provenance du Burkina Faso ont un coût plus élevé que ceux du Mali à cause de leur qualité.

Par contre, il ressort des échanges que les petits ruminants en provenance du Mali sont beaucoup plus prisés que ceux du Burkina Faso.

Concernant la qualité sanitaire des animaux importés des pays du sahel, le rapport annuel 2012 de la Direction de l'Hygiène Alimentaire et des Abattoirs du District d'Abidjan, indique que 95% de la viande saisie par les services sanitaires en côte d'ivoire proviennent du Mali.

La fréquence d'approvisionnement du marché ivoirien par le bétail mali est jugée par les acteurs comme étant satisfaisant.

Notons que les exportations du Burkina Faso et du Mali en ce qui concerne les gros ruminants (bovins) représentent respectivement 25% et 60% des exportations vers la côte d'ivoire et 70% et 30% pour les petits ruminants.

### **5.4 Amélioration à apporter sur la qualité du bétail malien ou tous autres éléments de la chaîne d'approvisionnement**

Au niveau de la qualité du bétail du Mali, l'amélioration essentielle doit porter sur la qualité des systèmes d'élevage adopté au niveau du Mali. Une bonne partie de la production burkinabé provient du Mali. Les animaux sont ensuite traités avant d'être exporté vers les pays côtiers (Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Bénin et Togo). La qualité de la viande produite au Burkina Faso est due à la pratique de l'embouche bovine commerciale. C'est une activité spéculative pratiquée par des commerçants de bétail, elle est basée sur l'achat d'animaux maigres en fin de saison sèche, à bon marché et d'aliments de qualité, l'engraissement qui met essentiellement en jeu le phénomène de croissance compensatrice, le traitement sanitaire et la vente d'animaux embouchés en fonction des opportunités du marché. Les soins vétérinaires portent sur la vaccination contre la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB), la

pasteurellose et le charbon symptomatique, ainsi que des traitements vermifuges. Des traitements trypanocides sont appliqués dans les zones à glossines.

La pratique de l'embouche bovine au Burkina Faso, a créé un surcoût que les consommateurs ivoiriens ne peuvent supporter d'où les destinations Nigeria et Ghana où les prix sont plus rémunérateurs.

La disponibilité de fourrage de qualité et l'amélioration de la couverture sanitaire des animaux pourraient améliorer la qualité de la viande au Mali.

### **5.5 Evaluation des offres concurrentes en termes de qualité et de fiabilité de l'offre**

En plus du bétail vif qu'elle importe des pays du sahel (Burkina Faso et Mali), la Côte d'Ivoire importe également des viandes, abats et dérivés congelés extra-africaines. Ces importations de viandes foraines et d'abats (dont les principaux fournisseurs sont les pays membres de l'Union Européenne avec respectivement 73,6% du volume total importé de viande, abats et dérivés congelés et 76,3% du volume total de produits laitiers importés) sont en continuelle progression. En 2009 ; la Côte d'Ivoire a dépensé 28, 422 milliards de FCFA pour importer 58 306 tonnes de viandes, abats et dérivés contre 22,655 milliards de FCFA pour 58 374 tonnes de viandes, abats et dérivés importés en 2005.

Au fil des années, l'offre de viandes importées (réfrigérées et congelées) devient de plus en plus important que celle de la viande fraîche provenant du bétail vif importé du sahel.

**Tableau : Offres de viandes et d'abats issues des importations (TEC)**

	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<b>Production de viandes et abats issus des importations de bétail vif (TEC)</b>	25 872	29 389	36 181	19 879
<b>Importation de viandes et abats congelés (TEC)</b>	55 697	58 306	69 034	59 783

La consommation de la viande de volailles et des produits halieutiques est également en grande progression par rapport à la consommation de la viande bovine. La consommation de la viande de volaille est passée à 1,80 kg/hab/an en 2010 contre 0,8 kg/hab/an en 2008. Le poisson reste la première source de protéine animale avec une consommation per capita de 15 kg/habitant/an. La consommation nationale de produits de pêche, en 2011, est estimée à plus de 330.000 tonnes.

### III. PROPOSITIONS DE REFORME ET RECOMMANDATIONS

#### 3.1 REFORMES

Pour répondre au défi d'un approvisionnement adéquat en viande bovine des consommateurs à des prix politiquement acceptables, en dehors des actions à entreprendre au niveau des autres filières animales, il apparaît pour la filière bovine nécessaire de :

- **Mettre en place des politiques de promotion du taux d'exploitation en :**
  - **Privilégiant, pour l'élevage traditionnel, la piste de la promotion de l'offre de biens de consommation et d'équipement susceptibles d'accroître considérablement le bien-être des éleveurs.** Cette offre doit surtout être accessible physiquement et de manière permanente pour les éleveurs.
  - **Evitant toute politique favorisant le surstockage, comme celles pouvant déboucher sur des coûts d'opportunité de maintien des animaux trop bas, voire négatifs.** L'éleveur qui est supposé avoir un comportement rationnel, fonde sa politique de déstockage entre autres, sur la comparaison du prix qu'il peut obtenir aujourd'hui de son animal au produit net qu'une vente ultérieure peut lui procurer ; le produit net tenant compte du coût du report de la vente, alimentation, entretien et risque compris. Ces politiques peuvent aller de la subvention des aliments à l'allègement des charges liées à l'abreuvement à travers une subvention des forages.
- **Améliorer la productivité physique dans la filière par des mesures compatibles avec les règles du marché et à même d'assurer une plus grande disponibilité des intrants modernes comme les produits vétérinaires et les sous-produits agro-industriels ainsi que la stabilisation de leur prix.** Il est certes prématuré d'évaluer les réformes des services vétérinaires entreprises dans la plupart des pays mais il est constaté qu'avec la libéralisation, l'offre de services vétérinaires ne couvre pas toute l'étendue des pays. Par ailleurs, la contrainte principale à l'accroissement de la productivité par le biais de l'intensification réside dans les difficultés d'accès aux sous-produits agro-industriels, du fait de l'instabilité de leur disponibilité sur le marché et de leur prix. Etant donné que la variabilité du prix de ces produits n'est pas compensée par celle du prix des animaux, la rentabilité de l'embouche est difficilement envisageable en toute saison. Ainsi, une meilleure organisation du marché de ces sous-produits agricoles en termes d'augmentation de leur transparence et de réduction des distorsions pourrait bénéficier aussi bien aux filières agricoles qui les fournissent qu'à la filière élevage.

- **Promouvoir le commerce par des actions tendant à réduire les coûts de transfert du bétail du Sahel vers les pays côtiers**, en particulier au niveau du transport physique et des taxes illicites.
- **Favoriser la production de statistiques fiables pour le secteur**, sans quoi il sera difficile d'augmenter l'efficacité des politiques de développement de la filière.

### 3.2 RECOMMANDATIONS

Les recommandations majeures en faveur du développement accru des échanges commerciaux du bétail malien vers la Côte d'Ivoire sont les suivantes :

- le Retour définitif d'une paix durable pour un climat socio-politique normalisé en Côte d'Ivoire et au Mali ;
- l'implication des institutions bancaires dans les transactions pour éviter la manipulation des fonds et pour une sécurisation des revenus des marchands de bétail sur le chemin de retour
- Poursuivre et améliorer l'engagement actuel de l'Etat dans la résolution des problèmes dus aux tracasseries routières ;
- la sécurisation des convois de part et d'autre des frontières maliennes et ivoiriennes pour éviter les tracasseries routières (racket et coupeurs de route
- Supprimer les taxes informelles ou illégales ;
- Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation sur les textes juridiques communautaires et les lois nationales régissant le commerce national et régional,
- Appuyer et accompagner le réseautage des acteurs privés de la chaîne de valeur bétail faisant l'objet de commerce entre la Côte d'Ivoire et le Mali ; Appuyer et accompagner les opérateurs privés pour asseoir ou renforcer des organisations / réseaux dynamiques ;
- Appuyer l'organisation des journées ou foires pour promouvoir les opportunités de commerce dans le pays et avec les pays voisins ;
- Appuyer les services publics pour asseoir des dispositifs d'informations sur les flux transfrontaliers des produits agricoles et agroalimentaires;
- Harmoniser les différents Systèmes d'Informations des Marchés.
- Poursuivre le plaidoyer pour convenir des sanctions à l'endroit des Etats qui n'appliquent pas les textes sur le libre-échange ;
- Renforcer la disponibilité de fourrage de qualité pour améliorer la qualité de la viande provenant du Mali ;
- Améliorer et renforcer l'accessibilité des élevages aux services vétérinaires.
- Renforcer les capacités des services vétérinaires pour un meilleur contrôle de la qualité sanitaire des animaux commercialisés.



#### IV. CONCLUSION

Depuis les années 1960, l'élevage a connu des mutations et plusieurs phases de développement en Côte d'Ivoire, avec des résultats satisfaisants dans la période 1974 à 1993, à travers la mise en œuvre des différents projets de développement par filière dont la SODEPRA avec ses différents volets. Tous ces progrès réalisés dans l'exécution des programmes/projets n'ont pas fait l'objet d'une large vulgarisation et ont été anéantis par les différentes crises sociopolitiques de 1999 à 2011.

Pour la reconstruction post-crise, les programmes, projets et mesures préconisés dans le PNIA et le PND visent à relancer le développement des productions animales sur les acquis réalisés afin d'assurer un développement durable et profitable de l'élevage, particulièrement la filière bétail/viande et lait.

Les ressources animales, notamment la filière bétail/viande et lait, jouent un rôle important dans l'économie nationale en termes d'équilibre inter-régional, de statut alimentaire des populations, de gestion de l'espace et d'emplois. La chaîne des valeurs de la filière bétail/viande est caractérisée par de nombreux acteurs, une coopération limitée, une absence d'intégration et une faible organisation des acteurs. Le développement des filières bétail/viande et lait envisagé dans le plan de relance du secteur élevage en Côte d'Ivoire vise à réaliser la sécurité alimentaire, le développement socio-économique, la réduction de la pauvreté, la réduction de la dépendance au niveau des importations des denrées animales et d'origine animale dans le cadre d'une politique agricole régionale

La Côte d'Ivoire est un pays importateur de bétail vif, de viande et d'abats des différentes espèces animales (bovins, ovins, porcs et volailles). L'élevage, considéré comme une activité économique secondaire, affiche une grande potentialité de croissance. En effet, le pays importe 55% de ses besoins en viande et 85% des produits laitiers. Il existe donc en principe une grande possibilité de substituer des importations afin de satisfaire la demande croissante en produit animal.

L'apport des importations de bétail sur pied du Sahel et les importations de viandes extra-africaines permet de couvrir les besoins de la population en protéines animales à cause de l'insuffisance des productions intérieures de viandes, sous-produits et dérivés. Les productions intérieures disposent d'un potentiel élevé qui reste à être exploité, à la faveur d'incitations nouvelles et de facilitation au niveau de l'approvisionnement en facteurs de production.

Dans la chaîne des valeurs de la filière bétail/viande et lait, la valorisation des productions nationales et des importations de viandes et du lait dans le secteur de la transformation et de la commercialisation permet de créer des emplois directs et indirects à travers la création de micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises (PME). Des dispositions idoines

doivent être prises pour mettre à la disposition de ces PME des technologies appropriées et des produits locaux valorisés, privilégiant la sécurité sanitaire et la démarche qualité.

Les appuis institutionnels, logistiques et financiers de l'Etat et des partenaires au développement sont devenus indispensables pour la réhabilitation et l'équipement de toutes les infrastructures de production, de transformation et de commercialisation en vue d'augmenter la productivité du cheptel, la production alimentaire, l'efficacité des procédés de transformation et d'améliorer les pratiques commerciales favorisant l'insertion des nationaux dans le circuit économique.

Pour faire face aux nombreux défis et contraintes de la filière bétail/viande et lait, le renforcement des capacités au niveau de tous les acteurs (opérateurs économiques, organisations professionnelles, acteurs institutionnels) est nécessaire pour l'atteinte des objectifs stratégiques du secteur, à savoir garantir la sécurité et l'autosuffisance alimentaires des ménages et du pays. La contractualisation des transactions ne peut se faire valablement et efficacement qu'à travers des structures appropriées bien organisées.

La Côte d'Ivoire est appelée à appliquer les nouvelles stratégies d'intervention privilégiant une approche concertée de coopération entre les pays de l'UEMOA et de la CEDEAO afin de rationaliser les échanges de bétail et de la viande pour stabiliser son approvisionnement en protéines animales.

Les pays de la CEDEAO doivent appliquer les textes communautaires élaborés dans le cadre de la politique agricole commune ; ce qui leur permettra de mieux s'insérer dans le marché mondial des denrées alimentaires et d'améliorer la compétitivité de l'élevage de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Annuaire des statistiques des ressources animales et halieutiques, Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, Juin 2012
2. Appui aux initiatives politiques pour le développement des filières bétail/viande et lait en Afrique de l'ouest, Abidjan (Côte d'Ivoire), Mai 2013, Dr BAKAYOKO Konabe Vame
3. Élevage et marché régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest : Potentialités et défis, Commission de la CEDEAO et Secrétariat du CSAO/OCDE sur l'avenir de l'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest, 2008
4. Plan National d'Investissement Agricole (PNIA)/ Plan d'Investissement Détaillé (PID), Dec. 2011
5. Plan National de Développement (PND 2010-2015) –Mars 2012
6. Projet de note d'orientation pour le développement de l'élevage dans l'Espace CEDEAO, Département de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau, commission de la CEDEAO
7. Rapport annuel 2012, Direction de l'Hygiène Alimentaire et des Abattoirs du District d'Abidjan
8. Rapport final, Mission de suivi de la saison agricole et de la sécurité alimentaire 2011– MINAGRI/MIRAH/FAO - Mars 2012
9. Rapport Provisoire de l'étude Bilan diagnostic du secteur de l'élevage en Côte d'Ivoire ; Tome I (Généralités, Diagnostic, Perspectives) ; Cabinet IFOR, Février 2013
10. Rapport Provisoire de l'étude Plan de Relance de l'Elevage en Côte d'Ivoire (PRE-CI 2012 – 2020) ; Tome II (Diagnostic, Orientations stratégiques, Résultats développementaux ; Cabinet IFOR, Février 2013
11. Rapport provisoire du BNETD sur le marché du bétail et de la viande en Côte d'Ivoire : Analyse des circuits d'approvisionnement, évolution des coûts et des prix du bétail et de la viande, Septembre 2012
12. Rapport sur la dynamique de la consommation alimentaire en Côte d'Ivoire - Etude réalisée par une équipe d'experts de la Direction des Statistiques, de la Documentation et de l'Informatique (DSDI) du Ministère de l'Agriculture et de l'Institut National de la Statistique (INS) - Mars 2011
13. Rapports Services Vétérinaires Municipaux : Statistiques des arrivages et abattages 2007 à 2011- Dr KALLO Vessaly, Vétérinaire, Sous-Directeur à l'Abattoir Municipal Port-Bouët-Abidjan

# ANNEXES

## Annexe I : STRUCTURE DES PRIX

### Annexe 1.1 : Formation du coût de revient du bovin vendu sur quelques marchés de collecte /regroupement du bétail en Côte d'Ivoire (en F CFA)

<b>CIRCUITS/AXE</b>	<b>FERKE</b>	<b>KORHOGO</b>	<b>TENGRELA</b>	<b>OUANGOLO</b>
<b>Lieu d'approvisionnement</b>	Boundiali/Niofo uin	Approvisionnement dans les fermes des élevages du département	Mopti (Mali)	Elevages du département,
<b>Type de bovin</b>	Zébus	Taurins, zébus	Zébus	Taurins, Zébus
<b>Poids estimatif en kg</b>	220 – 230	180 – 200	200 – 230	200-220
<b>Prix d'achat en F.CFA</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>	<b>120 000</b>	<b>120 000</b>
<b>Frais de collecte du bétail et de transfert au parc</b>	<b>8 900</b>	<b>5 750</b>	<b>11 475</b>	<b>22 000</b>
<b>Coût de revient en FCFA</b>	<b>158 900</b>	<b>155 750</b>	<b>161 275</b>	<b>131 475</b>
<b>Marge du commerçant en FCFA</b>	<b>16 100</b>	<b>19 250</b>	<b>18 525</b>	<b>27 000</b>
<b>Prix de vente en FCFA</b>	<b>175 000</b>	<b>175 000</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>

Sources : Etabli à partir des résultats d'enquêtes – BNETD Mai 2012.

**Annexe 1.2 : Formation du coût de revient du bovin rendu au marché à bétail de Port-Bouët à Abidjan par circuits ou axe (en F CFA)**

<b>Circuits/axe</b>	<i>Mopti-Pogo-Abidjan</i>	<i>Korhogo-Abidjan</i>	<i>Mopti - Toumoukoro - Abidjan</i>	<i>Boundiali - Abidjan</i>	<i>Ferkessédo-ugou-Abidjan</i>	<i>Bamako - Abidjan</i>
<b>Lieu d'approvisionnement</b>	Mopti au Mali	Boundiali, Niofouin, M'Bengue, Sirasso	Mopti	Elevages du département, Tengrela	Ferké	Niamana
<b>Type de bovin</b>	Zébus	Taurins, zébus	Zébus	Taurins, Zébus	Zébus	Zébus
<b>Poids estimatif en kg</b>	220 – 230	180 – 200	220 – 230	190	220	260
<b>Prix d'achat en F.CFA</b>	<b>120 000</b>	<b>150 000</b>	<b>120 000</b>	<b>120 000</b>	<b>180 000</b>	<b>225 000</b>
<b>Frais de collecte du bétail</b>	<b>9600</b>	<b>5 750</b>	<b>3250 4700 (embouche)</b>	<b>7 000</b>	<b>11 400</b>	-
<b>Frais de transfert à Abidjan</b>	22 075	19 025	23 275	21 725	21 825	35 057
<b>Charges d'entretien au parc à Abidjan</b>	5163	5 163	5 050	6 323	6 288	1 757
<b>Commission TEEFA</b>	5000	5 000	5 000	5000	5 000	5 000
<b>Coût de revient en FCFA</b>	<b>161 838</b>	<b>185 213</b>	<b>161 275</b>	<b>155 098</b>	<b>244 513</b>	<b>274 786</b>
<b>Marge du commerçant en FCFA</b>	<b>38 163</b>	<b>64 788</b>	<b>68 725</b>	30 000	<b>25 488</b>	<b>33 185</b>
<b>Prix de vente en FCFA</b>	<b>200 000</b>	<b>250 000</b>	<b>230 000</b>		<b>250 000</b>	<b>300 000</b>

Sources : Etabli à partir des résultats d'enquêtes-BNETD Mai 2012.

**ANNEXE 1.3 : Formation du coût de revient du bovin rendu sur les marchés de Bouaké et de Soubré (en F CFA)**

<b>CIRCUIT/AXE</b>	<b>BOUAKE</b>	<b>SOUBRE</b>
<i>Lieu d'approvisionnement</i>	Tengrela	Approvisionnement dans les fermes des élevages du département
<b>Type de bovin</b>	Zébus	Taurins, zébus
<b>Poids estimatif en kg</b>	200 – 220	180 – 200
<b>Prix d'achat en F.CFA</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>
<b>Frais de collecte du bétail et de transport</b>	<b>22 750</b>	<b>41 675</b>
<b>Coût de revient en FCFA</b>	<b>172 750</b>	<b>191 675</b>
<b>Marge du commerçant en FCFA</b>	<b>22 250</b>	
<b>Prix de vente en FCFA</b>	<b>195 000</b>	

Source : Etabli à partir des résultats d'enquêtes-BNETD Mai 2012.

**ANNEXE 1.4 : Structure du prix du bovin rendu à l'abattoir de Port-Bouët à Abidjan par circuit ou axe.**

CIRCUITS/AXE	MOPTI- POGO- ABIDJAN	KORHOGO- ABIDJAN	MOPTI - TOUMOUKO RO - ABIDJAN	BOUNDIALI - ABIDJAN	FERKESSED OUGOU- ABIDJAN	BAMAKO - ABIDJAN
<i>Lieu d'approvisionnement</i>	Mopti au Mali	Boundiali, Niofouin, M'Bengue, Sirasso	Mopti	Elevages du département, Tengrela	Ferké	Niamana
<b>Type de bovin</b>	Zébus	Taurins, zébus	Zébus	Taurins, Zébus	Zébus	Zébus
<b>Poids estimatif en kg</b>	220 – 230	180 – 200	220 – 230	190	220	260
<b>Prix d'achat en F.CFA</b>	<b>60%</b>	<b>60%</b>	<b>52,17%</b>	<b>60%</b>	<b>72%</b>	<b>75%</b>
<b>Frais de collecte du bétail</b>	<b>4,8%</b>	<b>2,3%</b>	<b>1,41%</b> <b>2,04%</b> <b>(embouche)</b>	<b>3,5%</b>	<b>4,56%</b>	
<b>Frais de transport à Abidjan</b>	<b>11,04%</b>	<b>7,72%</b>	<b>10,12%</b>	<b>10,86%</b>	<b>8,73%</b>	<b>11,69%</b>
<b>Charges d'entretien au parc à Abidjan</b>	2,58%	2,07%	2,2%	3,16%	2,52%	0,64%
<b>Commission TEEFA</b>	2,5%	2%	2,17%	2,5%	2%	1,67%
<b>Marge du commerçant en FCFA</b>	<b>19,08%</b>	<b>25,92%</b>	<b>29,88%</b>	<b>15%</b>	<b>10,2%</b>	<b>11,06%</b>
<b>Prix de vente en FCFA</b>	<b>200 000</b>	<b>250 000</b>	<b>230 000</b>	200 000	250 000	300 000

Source : Etabli à partir des résultats d'enquêtes –BNETD Mai 2012.



**ANNEXE 1.5: Synthèse des simulations des prix à la cheville de la viande bovine rendue à l'Abattoir de Port-Bouët selon les circuits.**

<b>CIRCUITS/AXE</b>	<b>MOPTI- POGO- ABIDJAN</b>	<b>KORHOGO- ABIDJAN</b>	<b>MOPTI TOUMOUKOR O –ABIDJAN</b>	<b>BOUNDIALI – ABIDJAN</b>	<b>FERKESSEDOU GOU-ABIDJAN</b>	<b>BAMAKO ABIDJAN –</b>
Race bovine	Zébus	Taurins	Zébus	Taurin	Zébus	Zébus
Poids vif estimé en kg	210	200	230	190	230	260
Rendement carcasse	55% avec os et 40% sans os	55% avec os et 40% sans os	55% avec os et 40% sans os	55% avec os et 40% sans os	55% avec os et 40% sans os	55% avec os et 40% sans os
Prix de revient du bovin au chevillard en FCFA	205 000	255 000	235000	195 000	255 000	279 500
Coût d'abattage	6700	6700	6700	6700	6700	6700
Vente cinquième quartier	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	50 000
Coût de revient carcasse	181 700 (1501,62 FCFA/kg.e.c)	231 700 (2106,4 FCFA/kg.e.c)	211 700 (1673,52 FCFA/kg.e.c)	166 748 (1595 FCFA/kg.e.c)	211 700 (1674 FCFA/kg.e.c)	236 186 (1652 FCFA/Kg.e.c)
Marge chevillard sur la carcasse	26 200 (226,84 FCFA/kg.e.c)	- 33700 (77 FCFA/kg.e.c)	16 000 (126,48 FCFA/kg.e.c)	23199 (222 FCFA/kg.e.c)	28 083 (222 FCFA/kg.e.c)	31 800 (222 FCFA/kg.e.c)
Prix de vente avec os en F.CFA/kg.e.c	1800	1800	1800	1818	1896	1874
Prix de vente sans os en F.CFA/kg	2475	2475	2475	2494	2606	2577

Source : Etabli à partir des résultats d'enquêtes-BNETD Mai 2012.